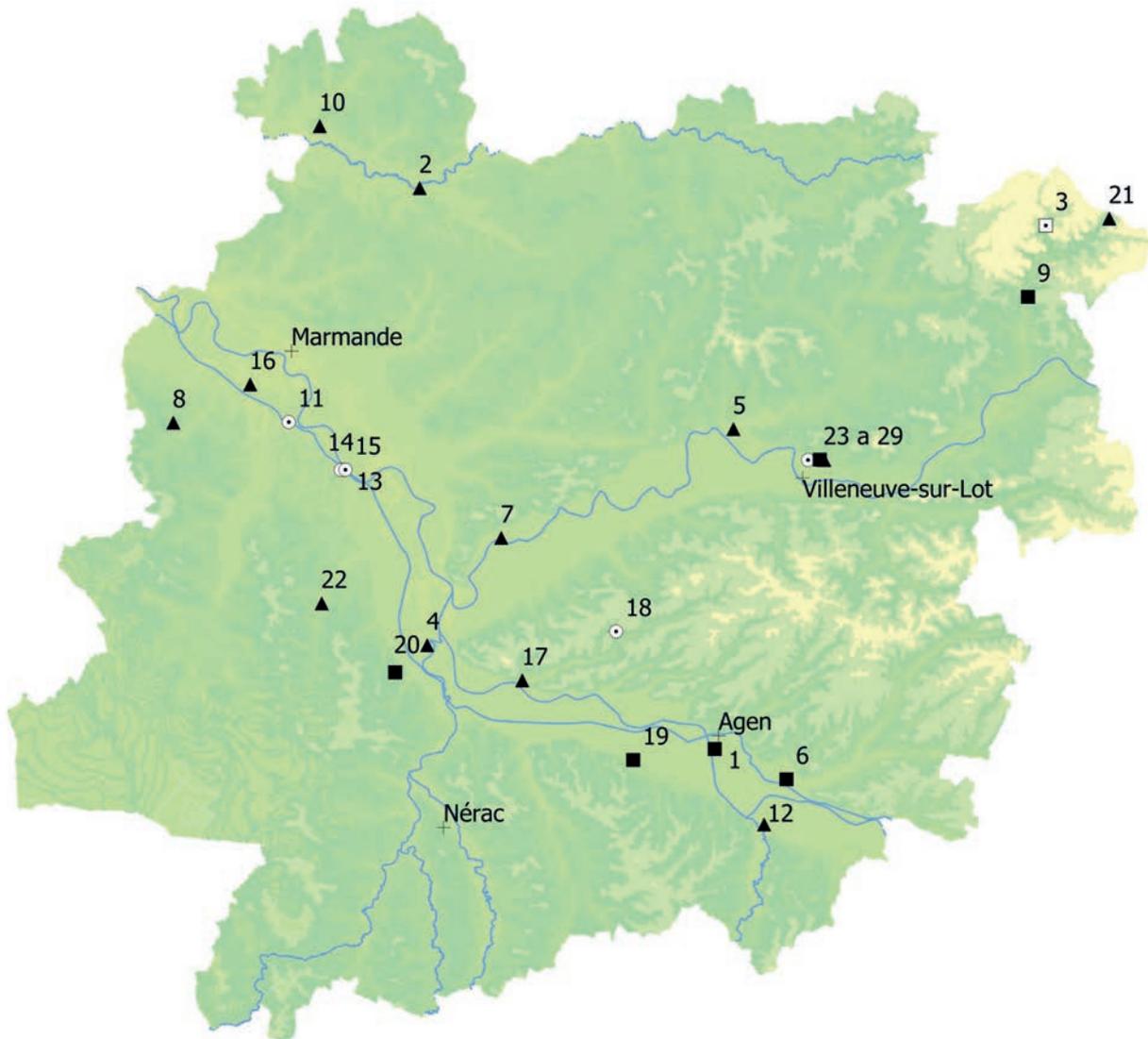


# NOUVELLE-AQUITAINE LOT-ET-GARONNE

# BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- ◻ fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



N°						N°	P.
028068	AGEN	Ilot Montesquieu	LEGAZ Amaïa	EP	FP	1	354
028140	ALLEMANS-DU-DROPT	Aménagement du bourg	TREGRET Mathieu	INRAP	OPD	2	354
027870	BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE	La Borie del Rey	LANGLAIS Mathieu	CNRS	FPr	3	355
028018	BUZET-SUR-BAISE	Barrouil	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	4	356
028041	CASSENEUIL	Enclos Laborde	PRODEO Frédéric	INRAP	OPD	5	357
028232	CASTELCULIER	Le Burga	LACROIX Samuel	INRAP	FP	6	358
028144	CLAIRAC	Moulins et seuil	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	7	359
028032	COCUMONT	Eglise Saint-Jean de Vidailac	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	8	359
028012	CUZORN	Château	LEROUX Laure	EP	FP	9	359
028074	DURAS	ZAC Barnage	TREGRET Mathieu	INRAP	OPD	10	360
028067	FOURQUES-SUR-GARONNE	La Forge - L'Eglise	COUSTEAUX Julien	EP	PRM	11	361
028181	LAYRAC	Pesqué Zone 2	BARDOT Xavier	INRAP	OPD	12	363
028244	LE MAS-D'AGENAIS	Plateau de Revenac	CECOT Christian	BEN	PRM	13	364
028072	LE MAS-D'AGENAIS	Revenac sur le tracé des tranchées d'irrigation	ABAZ Bernard	BEN	PRM	14	364
028238	LE MAS-D'AGENAIS	Plateau de Révenac	HANTRAIS Juliette	DOC	PRS	15	367
028195	MONTPOUILLAN	Carrière Lafarge	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	16	367
028166	PORT-SAINTE-MARIE	Couvent des Jacobins	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	17	368
028149	PRAYSSAS	Maison du Goulet	SOULARD Laura	BEN	MH	18	368
028146	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Lassort-Gaillac et Sud-Champs-du-Midi-Ouest	RIVASSOUX Mathieu	INRAP	FP	19	370
028027	SAINT-PIERRE-DE-BUZET	Eglise - Le Bourg	MAGES Séverine	EP	FP	20	371
028180	SAUVETERRE-LA-LEMANCE	Camp des Peyres	VIGIER Serge	INRAP	OPD	21	372
028122	VILLEFRANCHE-DU-QUEYRAN	Rue du Château	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	22	372
028139	VILLENEUVE-SUR-LOT	Anglade	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	23	372
028142	VILLENEUVE-SUR-LOT	9 Chemin Anglade	TASSIN Aurélie	COL	OPD	24	375
028145	VILLENEUVE-SUR-LOT	Rue Antoine Bourlange - Anglade	ARTIGAU Grégory Henry	INRAP	OPD	25	376
028158	VILLENEUVE-SUR-LOT	Eysses	HANTRAIS Juliette	DOC	PRS	26	376
028190	VILLENEUVE-SUR-LOT	Rue victor Michaud	MIGEON Wandel	INRAP	FP	27	377
028143	VILLENEUVE-SUR-LOT	Rue Mory	TREGRET Mathieu	INRAP	OPD	28	380
028213	VILLENEUVE-SUR-LOT	Chemin de Rouquette	ARTIGAU Grégory Henry	INRAP	OPD	29	381

## NOUVELLE-AQUITAINE LOT-ET-GARONNE

## BILAN SCIENTIFIQUE

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**2 0 2 1**

*Époque moderne*

### AGEN Ilot Montesquieu

Le site se situe sur l'emprise de l'ancien couvent de la visitation Sainte-Marie, créé en 1642. Celui-ci s'agrandit progressivement tout au long de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle par des constructions nouvelles, des acquisitions et des aménagements intérieurs entre les années 1687 et 1689. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sa surface de 4589 m<sup>2</sup> en fait l'un des plus grands couvents de la période post-tridentine. Peu de temps après l'abandon par la congrégation religieuse en 1792, il est morcelé par des ventes successives. La chapelle est détruite pour laisser place en 1802 à un hôtel construit par M. Lemaitre, receveur général. En 1808, le petit et grand séminaire s'installe dans les bâtiments rachetés par le nouvel évêque, Monseigneur Jacoupy. A partir de 1805, les bâtiments perdent leur dimension ecclésiastique lors de la séparation des Eglises et de l'Etat. Les aménagements ultérieurs survenus au cours du XX<sup>e</sup> siècle finissent de démolir la partie sud du couvent.

Dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une résidence de logements avec services sur l'îlot Montesquieu, il est prévu la démolition du corps du logis sud du couvent, de l'hôtel Lemaitre, et de plusieurs bâtiments contemporains à l'angle sud-est de l'îlot, ce qui a motivé la prescription d'une fouille archéologique

préventive. Les espaces concernés sont les parties non démolies du couvent comprenant les façades extérieures et intérieures, le corps du Logis sud du couvent, promis à la démolition (façades extérieures et intérieures), les niveaux en sous-sol (caves).

Avant l'opération de piquetage par l'entreprise de travaux, une série de piquetages par de petites bandes verticales sur les élévations enduites a été réalisée par l'équipe d'Hadès mais n'a pas livré de traces de décors. La quasi-totalité des élévations étant enduites et une grande partie des espaces étant inaccessibles en raison des opérations de désamiantage et enlèvement des peintures au plomb, il n'a pas été possible de réaliser de relevés photogrammétriques. De plus, la surveillance archéologique du creusement des fosses d'ascenseurs n'a pu être assurée car l'équipe archéologique n'a pas été prévenue du changement de calendrier des travaux, tandis que la surveillance archéologique du creusement de la fondation de la grue n'a pas détecté de vestiges.

Une recherche documentaire dans plusieurs fonds (archives départementales et communales, bibliothèque du Patrimoine, etc.) est en cours.

Legaz Amaia

*Époques moderne  
et contemporaine*

### ALLEMANS-DU-DROPT Aménagement du bourg

Le diagnostic fait suite au projet de réaménagement du bourg. La première phase de ce projet concerne la Place de la Liberté bordant l'église Saint-Eutrope. L'intervention archéologique s'est déroulée les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2021.

L'emprise du diagnostic se situe à proximité de l'église Saint-Eutrope dont l'abside daterait du XI<sup>e</sup> siècle ; l'ensemble est remanié au XV<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle. Un clocher néo-classique est construit en 1845 et la sacristie actuelle en 1877. A l'intérieur,

les décors du XV<sup>e</sup> siècle sont peints à la détrempe, recouverts de badigeon au cours du XVII<sup>e</sup> siècle puis découverts au XX<sup>e</sup> siècle. Ces peintures représentent des scènes du Jugement Dernier et de l'Enfer. Le cimetière paroissial n'apparaît pas en tant que tel sur le cadastre napoléonien de 1835. Cet espace sépulcral constitue un ensemble homogène avec l'église. Aujourd'hui, la place de la Liberté est délimitée par la rue Deluns Montaud au nord qui traverse l'ancien cimetière. Le diagnostic archéologique a été réalisé sur une aire de stationnement de véhicules et sur une pelouse proche de l'église.

Le diagnostic a permis de révéler des sépultures dont les creusements ont été difficiles à cerner, à l'exception de ceux traversant le substrat. Ils sont de forme rectangulaire ou trapézoïdale et s'articulent majoritairement selon un axe ouest-est. Des variations existent cependant et des recoupements sont observés. La densité des tombes est importante sur

la place de la Liberté, au contraire de la petite zone gazonnée proche de l'église. Les limites occidentale, méridionale et orientale du cimetière semble être matérialisées aujourd'hui par la rigole encerclant la place. Ce cimetière paroissial pourrait appartenir à l'époque moderne, en raison de la mise au jour de probables sépultures en cercueil cloué, mais il n'est pas possible d'établir un terminus post quem. Quelques rares tessons de céramique (8) ramassés dans les trois tranchées ont également été datés de cette époque. En revanche, la découverte dans une inhumation d'un dépôt monétaire, composé de sept monnaies (la plus ancienne est datée de 1722, la plus récente de 1804-1805) permet d'envisager un abandon de l'espace funéraire au début de la période contemporaine.

Tregret Mathieu

Paléolithique

## BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE

### La Borie del Rey

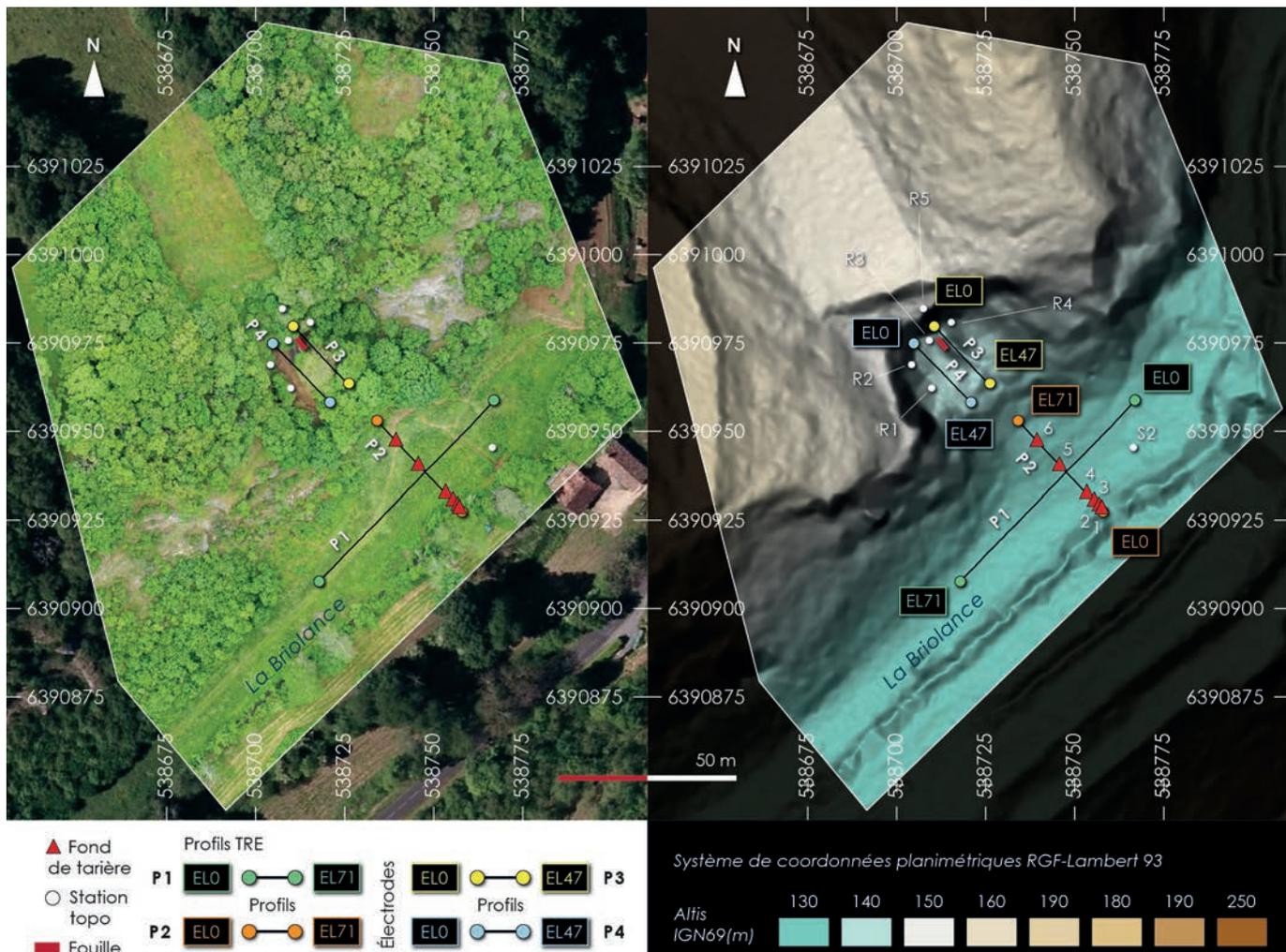
Le site préhistorique de la Borie del Rey est célèbre dans la littérature relative au Paléolithique final français comme le gisement éponyme du Laborien. Cet ensemble, reconnu par Laurent Coulonges dans les années 1950 et publié en 1963, constitue la base du remplissage archéologique sur laquelle repose un ensemble attribuable au Mésolithique. Coulonges y reconnaît une séquence du Sauveterrien et du « Tardenoisien » (*sic.*) suivant un ordonnancement identique à celui défini au Martinet dans les années 1930. Au cours des années 1970, Julia Roussot-Larroque réétudie le mobilier mésolithique du site et conclue à une plus grande mixité des morphotypes d'armatures au sein des ensembles définis par Coulonges bien qu'elle reste sur l'hypothèse du Roucadourien, aujourd'hui abandonnée. Durant les premières fouilles et les années qui ont suivi, la grotte est vidée et une tranchée d'accès est creusée aux dépens de la terrasse qui constitue le talus de la grotte.

Depuis 2019, une nouvelle opération de fouilles programmées est mise en œuvre sous la coordination de deux d'entre nous (ML et JBM). L'objectif est de caractériser la séquence archéologique conservée au niveau de la terrasse, seule celle de la cavité ayant été documentée bien qu'anciennement. En outre, il s'agit d'établir un cadre stratigraphique aux données qui manque cruellement pour cette période dans le Bassin aquitain. En 2021, afin d'appréhender les hypothèses d'un ensemble du Second Mésolithique subdivisé en deux suivant la présence des types d'armatures lithiques, la fenêtre de fouilles a été élargie à 12 m<sup>2</sup>. Cette surface a alors nécessité de fouiller les niveaux supérieurs mélangés afin de mettre à l'affleurement le

Second Mésolithique et envisager de fouiller les deux sous-ensembles. Ce travail sera présenté après la campagne 2022 (fin de la première triennale).

Parallèlement au travail de terrain, une équipe de géophysiciens du laboratoire d'I2M à Bordeaux (C. Sireix, M. Larcanché, S. Matéo et C. Verdet) est intervenue pour des relevés de résistivité électrique. Sur le terrain, C. Beauval de la société Archéosphère s'est chargé du volet topographique afin de localiser précisément les relevés dans le même système géoréférencé que le site archéologique. Plusieurs mesures de résistivité électrique ont été réalisées dans deux locus (cf. fig. 1) : dans la plaine alluviale entre le site et le cours de la Briolance (profils 1 et 2) et sur le site (tranchée Coulonges profil 3 et terrasse profil 4). Le profil 1 indique un ensemble à haute résistivité autour de - 30 m (soit environ 15 m sous le niveau actuel) signant vraisemblablement la présence du substrat. L'ensemble sus-jacent très conducteur correspond possiblement à un horizon d'argile ou de travertin/tuf voire aux marnes de la base du Coniacien. Le profil 2 livre un horizon de surface argileux puis un ensemble pouvant être interprété comme un éboulis ou du tuf. On retrouve l'ensemble conducteur argileux/marneux à - 20 m. Le substrat n'a pas été atteint. Le profil 3 est trop bruité pour pouvoir être interprété en l'état. Le profil 4 en revanche apporte des résultats. Aux deux extrémités des zones, de forte résistivité pourraient signer un ressaut en terrasse du substrat coniacien ou de tufs, qui semble avoir été atteint autour de - 7 m, soit environ 5 m sous le niveau actuel de la terrasse.

Langlais Mathieu et Mallye Jean-Baptiste



BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE - La Borie del Rey.  
 Vue nadir du gisement et de la plaine alluviale avec localisation des profils de résistivité électrique (CAO Archéosphère).

Néolithique,  
 Gallo-romain

## BUZET-SUR-BAÏSE Barrouil

Un projet d'extension vers le nord-est de la carrière de granulats, exploitée par la société départementale de Carrière SDC, est à l'origine de la prescription du diagnostic par les services de l'Etat.

La commune est située à 30 km au sud de Marmande. Le site est localisé sur la rive gauche de la Garonne à mi-chemin entre le bourg de Damazan au nord et celui de Buzet-sur-Baïse au sud.

Sur l'emprise de 55 198 m<sup>2</sup>, 84 tranchées ont été réalisées représentant 4430 m<sup>2</sup> (8 % de la surface.)

Les structures et les vestiges mobiliers ont été mis au jour dans les niveaux limoneux entre 0,50 et 1 m de profondeur.

Sur les 84 tranchées réalisées, 14 conservaient 19 structures (fosses, structures de combustion et de galets). Elles confirment une occupation humaine du secteur au cours de la protohistoire et peut-être dans une moindre mesure durant la période gallo-romaine. Ces informations viennent compléter et confirmer

les découvertes réalisées sur la parcelle ouest en 2020 par Xavier Bardot (INRAP). Les silos, les vases de stockages et les foyers pourraient être les indices d'une activité agro-pastorale, sur la basse terrasse alluviale régulièrement inondée depuis des siècles et donc à priori, peu propice à l'installation humaine. Ces hypothèses restent donc à confirmer lors des prochains diagnostics. Par ailleurs et afin de mieux comprendre les processus géologiques, un échantillon de sable a été prélevé en fond de tranchée pour une datation OSL. Elle a fourni un repère chronologique permettant de dater la formation du paléo-méandre du Néolithique ancien.

Ce résultat est conforme aux âges précédemment obtenus à Gaujac-Loustière (Fouéré, 2020), qui suggéraient un âge compris entre le Tardiglaciaire et l'Holocène moyen.

Pons-Métois Anne

À la confluence de La Lède et du Lot à Casseneuil, un diagnostic archéologique réalisé en 2008 sous la direction de A. Pons-Métois a livré une inhumation non datée, qui a donné lieu à une prescription de fouille, réalisée en hiver 2021.

Après avoir rouvert la tranchée de sondage et redécouvert la structure, un premier prélèvement osseux a donné une datation radiocarbone en 9506 +/- 30 BP, soit entre 9120 et 8656 cal BC (Ciram AV84). Par la suite, une seconde datation a donné 9080 +/-38 BP, soit entre 8346 et 8233 cal BC (Ciram 2735). Ces dates se situent à la charnière de l'Azilien et du Sauveterrien (Laborien). Elles montrent un grand écart, qui laisse croire que le décès des deux individus peut être séparé de trois siècles d'après la calibration à deux sigmas, et encore de plus d'un siècle en utilisant une calibration à trois sigmas.

De forme ovalaire (1,20 x 0,90 m), la fosse entaille les alluvions graveleuses sur une quarantaine de centimètres, jusqu'à une profondeur de 1,30 m sous la surface du sol actuel (cf. fig. 1), elle traverse des limons carbonatés jaunâtres qui ont réduit l'acidité du sol et permis la bonne conservation des ossements, et qui ont été datés par OSL vers 22000 ans BP (MBFSZ 183.1 et 183.2). Le remplissage supérieur est scellé par des colluvions holocènes sur une épaisseur totale de 0,60 m.

Deux individus ont été déposés au fond de la fosse. Le premier est complet ; il est adossé à la paroi orientale, les jambes fléchies et les mains sur l'abdomen. Les ossements du second sont déposés sans connexion sur les pieds du premier inhumé (cf. fig. 2).

Les premières observations anthropologiques ont révélé une usure dentaire importante et la présence de pathologies nombreuses. Ces premières données

sanitaires seront développées et corrélées à l'âge et au sexe des sujets. Des analyses paléogénomiques et isotopiques sont également prévues afin de déterminer leur origine géographique et leur mobilité. Ces données seront confrontées à celles connues pour ces groupes humains du Mésolithique ancien.

Trois restes animaux ont été retrouvés au niveau de l'abdomen de l'individu en connexion. Il s'agit d'un fragment de mandibule de cheval, d'une vertèbre de cerf et d'une vertèbre de sanglier. La présence de cette espèce de milieu tempéré abonde en faveur d'une attribution au Laborien plutôt qu'à l'Azilien. Bien que ces fragments soient peu spectaculaires, ils composent cependant un dépôt funéraire dont la symbolique nous échappe.

Le comblement de la fosse montre deux couches principales de même épaisseur. A la base, des sédiments clairs sont partiellement issus du creusement dans les limons carbonatés. Au sommet le remplissage est plus organique, de couleur brune. Le remplissage supérieur contenait des restes incinérés, dont quelques restes humains. A défaut de collagène conservé, une datation de la bio-apatite a donné 6063 +/- 32 BP, soit entre 5200 et 4846 cal BC (Ciram 2997). Cette date est très étonnante et inattendue. D'une part, elle se situe au Néolithique ancien, qui est mal documenté régionalement. D'autre part à cette période, la pratique de l'incinération est rare également. Il est donc troublant de découvrir « comme par hasard », une incinération d'une époque méconnue localement, à l'endroit-même d'une sépulture de datation très rare également. Il serait intéressant de tenter d'autres datations pour vérifier les premiers résultats, mais l'échantillon osseux nous semble trop limité pour s'engager dans de nouvelles analyses destructrices.

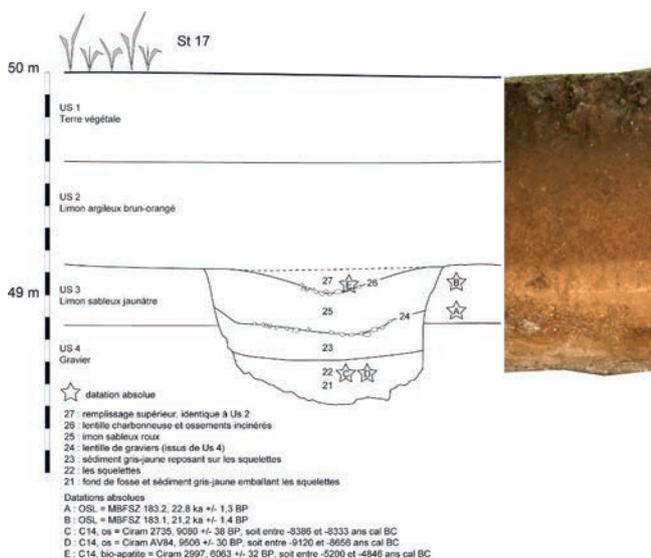


Figure 1 : Coupe stratigraphique de la sépulture mésolithique et indication des datations absolues.



Figure 2 : Vue générale du dépôt funéraire au fond de la structure 17 avant démontage des squelettes.

Il faut souligner que le remplissage de la tombe est dépourvu de graviers qui ont pourtant été extraits en quantité lors du creusement. Ceci indique une forte sélection dans le choix des matériaux de comblement. Parmi d'autres utilisations possibles, ils ont pu servir au marquage des tombes en surface. Un tel marquage fut indispensable pour pouvoir retrouver la tombe du premier défunt, afin de l'enfouir avec le second dans une nouvelle fosse, de nombreuses années plus tard.

La sépulture de Casseneuil vient abonder un corpus de sépultures mésolithiques peu abondant à l'échelle nationale. Elle s'intègre à la connaissance des pratiques funéraires de cette période, en montrant la pratique d'une remobilisation de squelettes, qui était déjà documentée par ailleurs, notamment à La Chaussée-Tirancourt (Somme).

Prodéo Frédéric, Sellami Farid et Souquet Isabelle

Protohistoire,  
Âge du Fer,

## CASTELCULIER Le Burga

Second Âge du Fer,  
Gallo-romain

Située à 1 km à l'est du village de Castelculier, l'opération s'inscrit dans un contexte géographique en rebord septentrional de la basse vallée de la Garonne, au niveau de sa confluence avec la vallée du Séoune. Le développement d'un lotissement, au lieu-dit Le Burga, a offert l'opportunité de caractériser un potentiel archéologique mis en évidence lors de prospections pédestres réalisées dans les années 1980.

Des structures bâties, des moellons, des fragments de *tegulae* et de *suspensura*, de la céramique commune et sigillée, ainsi que tesselles de mosaïques avaient été trouvés et semblaient témoigner de la présence d'une éventuelle villa antique dans ce secteur considéré à fort potentiel archéologique.

Une première campagne de diagnostic a été conduite en septembre 2019 sur plusieurs parcelles, permettant d'identifier des niveaux d'occupation gaulois bien structurés et une occupation antique.

Trois fouilles ont été prescrites dont celle sur la parcelle 0C534, les deux autres opérations ayant été réalisées entre le 17 octobre et le 2 décembre de la même année. Les objectifs communs à ces trois fouilles, considérées comme complémentaires, étaient les suivants de :

- Caractériser la chronologie et la fonction de l'occupation de la Tène finale : ferme, espace structuré à vocation agraire ou pastorale,
- Poursuivre la caractérisation des espaces et installations antiques,
- Caractériser et préciser le phasage des occupations antiques,
- Étudier l'abandon et la destruction de l'ensemble des structures bâties.

### ■ Description synthétique de l'opération

La fouille sur la parcelle 0C534, réalisée entre le 15 novembre 2021 et le 31 janvier 2022, a concerné une superficie de 1355 m<sup>2</sup>.

Un drone a survolé la zone et a permis de faire un relevé géo référencé.

Les deux autres opérations réalisées fin 2022 ont permis d'observer la continuité de certaines structures et d'en identifier d'autres (fosses, trous de poteaux).

Des contacts ont été pris avec les spécialistes pour les études de mobiliers à venir, la phase post-fouille en cours doit se terminer d'ici la fin de l'année 2023, le rapport devant être rendu au début de l'année 2024.

L'opération a livré des traces de plusieurs bâtiments, des restes d'ouvrages hydrauliques, des lambeaux de sols de circulation, ainsi qu'un mur de clôture. Seule une partie de la *pars urbana* a été repérée dans l'emprise de l'opération. Un bâtiment présentant un plan remarquable avec une abside a été documenté en limite de la zone d'intervention. De nombreuses tesselles de mosaïque en position secondaire ont été relevées dans l'espace de la fouille, ce qui laisse supposer une récupération des matériaux au moment de l'abandon de cet ensemble ou après cette phase. Quelques vestiges, murs et canalisations antiques permettent également de documenter la périphérie de ce noyau bâti.

L'occupation de ce secteur dès le second âge du fer, au-delà des trous de poteau ou petites fosses, est confirmée par la présence d'un niveau qui a fourni beaucoup de céramiques et de fragments d'amphores. L'étude de cet ensemble devrait permettre de mieux référencer la céramique de cette période sur ce territoire. En revanche, il est vraisemblable que la structuration de l'espace durant le second âge du Fer soit difficile à préciser.

Pour la période antique, cette fouille et les deux autres sur ce même secteur, confirment la présence d'une villa antique qui a été malheureusement en partie détruite lors des premiers lotissements. Le phasage de l'occupation antique devrait rester très délicat du fait de l'indigence du mobilier archéologique. Une monnaie semble toutefois démontrer une occupation qui pourrait perdurer jusqu'au I<sup>er</sup> siècle.

Un important travail de récolement d'informations relative au lieu-dit Le Burga, et plus généralement sur la commune de Castelculier devrait permettre de positionner cet ensemble dans le réseau de sites antiques implantés régulièrement tout au long de la vallée de la Séoune, et notamment avec l'une des

plus imposante villa du Lot-et-Garonne découverte au lieu-dit Lamarque et distante de quelques kilomètres.

Notice établie par Tuffery Christophe pour le responsable d'opération Lacroix Samuel

## CLAIRAC

### Moulins et seuils de Clairac

L'intervention sur le terrain n'a pu être réalisée qu'en rive droite du Lot. L'étude est en cours et nous ne disposons pas encore des résultats des analyses,

ce qui ne permet pas de fournir une présentation pertinente du site à ce stade.

Gineste Marie-Christine

## COCUMONT

### Eglise Saint-Jean de Vidailiac

Au sud de la vallée de la Garonne, sur la commune de Cocumont, l'église Saint Jean de Vidailiac est implantée sur une butte à une altitude de 140 m. A l'occasion des travaux de rénovation du portail roman de l'église, l'intervention archéologique a eu pour objectif de rechercher et de contextualiser la base des piétements des colonnettes du portail, aujourd'hui manquantes.

Le diagnostic archéologique, bien que de dimensions modestes, a permis la reconnaissance du sol associé aux colonnettes ornant initialement le portail de l'église. La présence d'un contexte cimétériel antérieur au

portail roman a pu être vérifiée. Des tombes en cercueil témoignent d'une utilisation funéraire au moins jusqu'à l'époque moderne.

L'intervention a apporté une information inédite avec la mise en évidence d'un mur plaqué au-devant du portail, probablement en soutien de la tour clocher édifiée au-dessus du portail à la fin du XVIIIe siècle. Cette découverte vient confirmer la complexité de l'histoire de l'édifice déjà perceptible à l'intérieur de l'église.

Gineste Marie-Christine

*Moyen Âge,  
Époque moderne*

## CUZORN

### Château

Le bourg de Cuzorn se signale par les vestiges d'un château couronnant une impressionnante falaise dominant la Lémance. La fragilité de ces vestiges et la sécurité des riverains en contrebas justifiaient la cristallisation des vestiges par la municipalité, accompagnée par des investigations archéologiques afin de documenter ce site très largement méconnu, puisque les premières mentions du château n'interviennent pas avant la seconde moitié du XIIIe siècle, et attestent d'une gouvernance en coseigneurie. Sur site, subsistent une tour polygonale

au sud, dite tour de Nérac, un bâtiment absidial perché sur un autre piton, les vestiges d'un bâtiment à angles arrondis couronnant un éperon au nord et enfin le soubassement voûté ainsi que des fragments d'élévation d'un imposant bâtiment accolé à la paroi nord de la falaise.

Les travaux ont d'abord concerné la tour de Nérac, et la réalisation de sondages dans ses sols ont révélé la présence d'architectures antérieures sur ce piton rocheux, sous la forme d'un mur largement arasé à l'intérieur de la tour et de rares tessons de céramique

dite rouge polie. Cette construction, correspondant sans doute, au regard de la topographie, à une première tour de modestes dimensions, a laissé place à l'actuelle tour de Nérac, de plan polygonal. Ses élévations attestent d'un unique chantier de construction, que ses modénatures situent dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle.



CUZORN - Château. Vue cavalière de la tour de Nérac, Clichés et photogrammétrie Sandra Malpelat, Hadès, 2020.

À l'intérieur de la tour, le rez-de-chaussée, éclairé par une vaste croisée, présentait un sol carrelé en terre cuite, ayant connu de nombreuses réfections, ainsi qu'une cheminée engagée dont ne subsistent que les piédroits moulurés. Les caractéristiques de cette pièce l'identifient à un espace de réception contenu dans cet espace exigu. La tour comprenait également un étage, possiblement desservi par un escalier en vis en œuvre et équipé d'une cheminée plus modeste ; l'ensemble était couvert par un toit en lauze. Un autre piton, immédiatement voisin, présentait un bâti autrement plus complexe : à son sommet, s'élève un petit bâtiment rectangulaire transformé en chapelle par l'aménagement d'une abside avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Plusieurs maçonneries habillent ou prolongent le piton rocheux : très fragmentaires, elles laissent toutefois supposer des bâtiments – notamment à vocation résidentielle – appuyés contre le rocher. Contre la paroi nord de la falaise, se découvrent les vestiges d'un imposant bâtiment, dont les niveaux originels ont été subdivisés en trois niveaux par l'ajout de voûtements.

Cet édifice s'articulait avec des dispositifs de circulation en bois ancrés dans la falaise, et desservant sans doute l'accès à un puits creusé dans la falaise. Signalons encore l'existence de plusieurs bâtiments à angles arrondis dont le format rappelle les tours des castra de Pestilhac ou d'Orgueil, antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle, l'un couronnant la falaise, un autre situé dans l'escarpement entre le château et l'église paroissiale, tandis que le dernier se situe dans le bourg, à l'entrée d'un accès piéton vers le château.

Leroux Laure

Protohistoire,  
Gallo-romain,

## DURAS ZAC Barnage

Moyen Âge,  
Époque moderne

Le diagnostic « ZAC 2020 Barnage » a été réalisé en préalable à l'aménagement d'une zone d'activité commerciale au lieu-dit Saint-Eyrard, à environ 1 km au sud-est du bourg. Il s'est déroulé du 13 au 30 avril 2021 et constitue la seconde phase de ce projet.

Les éléments lithiques attribués à la Préhistoire ou à la Protohistoire sont rares et ont été mis au jour dans un contexte sableux en bas de versant ou ramassés à la surface des labours. L'époque antique n'est matérialisée que par un tessou de céramique et un fragment de tuile.

La période médiévale est en revanche bien représentée. Les cuves de sarcophage en calcaire coquillier et leurs squelettes associés de la tranchée 16 ainsi que l'individu déposé dans un sarcophage dans la tranchée 25 et d'autres fractions de cuve sans

ossements dans la tranchée 28 sont les marqueurs d'une occupation funéraire du haut Moyen Âge.

En partie médiale du terrain, la densité des creusements rectangulaires ou oblongs pourrait correspondre à un espace funéraire du second Moyen Âge et de l'époque moderne, à raccorder au prieuré de Saint-Eyrard, probablement fondé dès le Xe siècle. La quasi-totalité des sépultures s'installe selon un axe nord-ouest/sud-est. Les défunts ont été inhumés dans des fosses dont les dimensions sont assez bien calibrées. De grandes plaques calcaires ont parfois été observées en place le long des parois ou au fond des tombes, voire dans leur comblement. Une sépulture a été datée par radiocarbone (1456-1634). La découverte de nombreux clous en fer au contact des sépultures dans la tranchée 17 laisse aussi entrevoir l'utilisation de cercueils cloués. Les recoupements sont rares

et l'hypothèse de dépôts individuels primaires est à retenir. Le fossé 20.2 et son équivalent 16.1 pourraient correspondre aux limites de l'espace funéraire puisqu'il n'y a aucune sépulture au nord. En revanche, ce n'est pas le cas pour le fossé 32.13 puisque des tombes ont été retrouvées dans son comblement. Aucun édifice cultuel n'a été mis au jour, seules deux structures linéaires maçonnées sont présentes dans la tranchée 28.

Des structures en creux (fosses, fossés, trous de poteau) et des aménagements divers (remblais) ont été datés entre le Xe et le XIIIe siècles, voire peut-être du début du XIIIe siècle grâce à l'étude de la céramique.

L'activité agricole s'illustre par un lot conséquent de petits silos mis au jour dans les tranchées 2 et 19.

Le bâti mis au jour à l'ouest du diagnostic se révèle être plus récent et pourrait être mis en place à l'époque moderne. Les vestiges se définissent par cinq murs, un puits et des structures en creux. Un chemin traversant le site dans la partie centrale d'est en ouest est progressivement abandonné au XXe siècle et les ruines du ou des bâtiments sont démantelées à la fin du siècle dernier.

Tregret Mathieu

Second Âge du Fer,  
Moyen Âge classique

## FOURQUES-SUR-GARONNE

### La Forge, l'Église

La fouille archéologique préventive aux lieux-dits la Forge, l'Église à Fourques-sur-Garonne, commune située au sud de Marmande dans le département du Lot-et-Garonne, s'est déroulée durant un mois et demi au printemps 2021. Elle a mobilisé une équipe de six archéologues sur une surface d'un peu moins de 6000 m<sup>2</sup> correspondant à la totalité de l'emprise des futurs travaux de construction d'une station d'épuration.

Le site s'implante sur le complexe de terrasses perchées et étagées en rive gauche de la moyenne Garonne. La parcelle fouillée présente un pendage assez marqué vers le nord.

Le rapport final d'opération est en cours au moment de la rédaction de cette notice et des études spécialisées ne sont pas encore achevées. Les informations fournies doivent encore être affinées sur de nombreux points.

Trois occupations chronologiquement distinctes ont été identifiées dans l'emprise de la fouille (cf. fig. 1).

La première période correspond à une portion d'établissement rural laténien, composé seulement d'un angle d'enclos formé par deux fossés connectés. Aucune autre structure ne peut y être rattachée. Étant donné la faible puissance stratigraphique des fossés et la morphologie du secteur occupé, il est fort probable que d'importants épisodes érosifs aient fait disparaître les structures laténiennes les moins profondes.

La seconde période, qui est la plus importante en nombre de structures, correspond à une aire d'ensilage datée du Moyen Âge classique, entre le Xe et le XIIIe siècle. Sur les 200 structures mises au jour, plus de la moitié correspond à des silos dont certains conservés jusqu'à 1,60 m de profondeur (cf. fig. 2). Ils sont présents sur l'ensemble de l'emprise, hormis le quart nord-ouest de l'emprise, avec une densité plus importante au sud-est. La majorité d'entre eux présente des profils cylindriques et piriformes. Un petit enclos

globalement circulaire à fossés discontinus semble délimiter un secteur en lien avec l'air d'ensilage. Certaines structures se recoupent témoignant d'une utilisation de l'espace sur un temps assez long. Un four de potier à support de charge radiant, associé à sa fosse de travail (cf. fig. 3), ainsi que six inhumations primaires individuelles et deux sépultures animales complètent cette occupation.

Enfin, un réseau de fossés parcellaires orthogonaux et des petites tranchées parallèles, au nord-est, témoignent de la mise en culture des parcelles à la fin de l'époque moderne.

L'analyse de la céramique médiévale fait apparaître deux phases d'occupations dont les datations se chevauchent en partie. Entre le Xe et le XIIIe siècle, une douzaine de comblements laissent percevoir une première phase qui reste mal définie. Les vestiges de la phase suivante, au contraire abondants et bien caractérisés, témoignent d'une occupation dense que le croisement des données permet d'inscrire entre le second quart du XIIIe siècle et le milieu du siècle suivant. Une mesure de thermoluminescence sur le four et quatorze datations radiocarbone confirment les bornes chronologiques de l'occupation médiévale.

Six meules rotatives manuelles en calcaire vacuolaire coquillier, correspondant à quatre *catilli* et deux *metae*, ont également été découvertes dans des silos. Les restes fauniques sont principalement issus de la période médiévale. Une partie de ces restes, dont certains calcinés, résulte de déchets de consommation. L'autre partie de ce matériel provient des squelettes en connexion d'animaux inhumés, deux dans des silos (chien et agneau) et deux autres dans des fosses spécialement creusées (vache et agneau). Bien qu'aucun comblement primaire de silos n'ait été mis en évidence, l'analyse carpologique en cours pourra peut-être fournir des indications sur l'agriculture



FOURQUES-SUR-GARONNE - La Forge, l'Église. Fig. 1 : Plan général du site.



Fig. 2 : Vue en coupe de deux silos piriformes.



Fig. 3 : Vue en plan après fouille du four de potier et de sa fosse de travail.



Fig. 4 : Vue en plan après fouille du four de potier et de sa fosse de travail.

médiévale. De même, l'étude anthracologique actuellement menée sur les résidus de cuisson du four apportera sans doute des éléments sur l'utilisation de cette structure artisanale.

Les données provenant de ce nouvel exemple d'établissement rural laténien pourront être confrontées à celles issues des deux fouilles menées à Marmande aux Cerisiers et aux Sables de Maussacre. L'analyse détaillée de cette aire d'ensilage permettra d'enrichir les connaissances sur les modalités du stockage enterré

dans le Marmandais durant le Moyen Âge classique. De plus, pour cette période, le four de potier apparaît comme un élément de connaissance majeur et unique, combinant un excellent état de conservation, une typologie originale, une datation précise de sa dernière chauffe et la mise en évidence d'une production céramique locale.

Cousteaux Julien

Protohistoire, Néolithique final,  
Âge du Bronze, Âge du Fer,

## LAYRAC Pesqué Zone 2

Gallo-Romain, Moyen Âge,  
Époque moderne

Le projet d'extension d'une carrière sur la commune de Layrac dans la plaine alluviale du Gers en amont de sa confluence avec la Garonne se développe dans une zone inondable faiblement marquée dans sa topographie actuelle. L'emprise archéologique prescrite totalise une surface initiale de 33805 m<sup>2</sup> au sein de laquelle 49 tranchées ont été ouvertes. Notre opération s'inscrit dans une phase plus globale d'extension du domaine d'exploitation de la société Cmgo engagée depuis le premier semestre 2020 sur près de 23 ha. Une première intervention de l'Inrap au Pont de la Peyre a permis d'appréhender l'anthropisation de ce secteur depuis le Néolithique final avec une continuité d'occupation durant la Protohistoire et l'Antiquité. C'est à la période médiévale, aux alentours des XIe-XIIIe siècles qu'on observe une densification de l'occupation dont la vocation est essentiellement domestique. Les résultats scientifiques nouvellement obtenus sur la zone du Pesqué confirment l'implantation humaine laissant entrevoir une occupation diachronique aux marges de



Figure 2: Vue en plan ST 6 vers le sud-est après nettoyage (© X. Bardot).

ce secteur de la basse plaine alluviale, depuis la fin du Néolithique jusqu'à l'époque moderne.

La stratigraphie de la séquence des dépôts rend compte d'une évolution progressive du paléo-paysage ayant favorisé l'installation humaine au cours de phases d'assèchement et de diminution notable de l'activité alluviale. Les berges d'un paléo-chenal en phase de colmatage ont été occupées de façon préférentielle, au même titre que certaines zones de replat, dans le courant du Néolithique final, au dernier tiers du IVe millénaire av. J.-C. Les vestiges archéologiques mis au jour révèlent l'existence de six structures fossoyées comblées de galets de quartz le plus souvent, provenant de la terrasse affleurante avec, semble-t-il, une réelle sélection tant dans le choix des matières premières que sur l'aspect morpho-métrique. Elles ont été repérées à des altimétries qui varient sur près de 1 m d'épaisseur et témoignent à la fois, de l'ondulation du milieu et de différences chronologiques éventuelles. Néanmoins, aucun niveau d'occupation associé n'a été repéré dans leur emprise immédiate. Certains de ces aménagements révèlent une activité de combustion.

La régularisation du paysage topographique tel qu'il apparaît aujourd'hui résulte d'un apport massif de limons d'inondation ayant définitivement comblé la

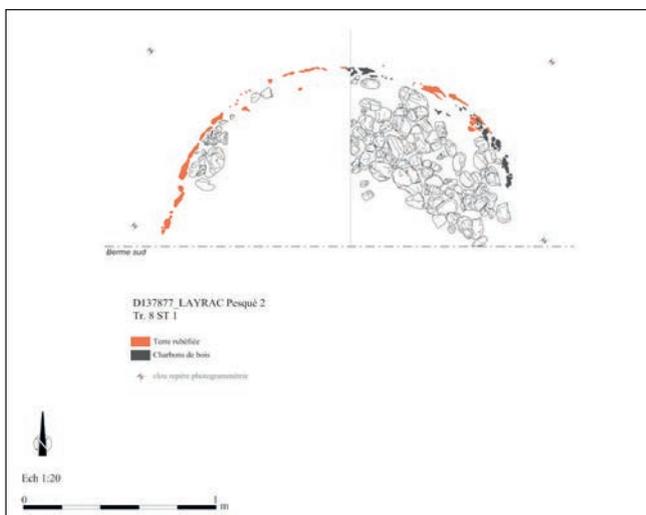


Figure 1: Relevé en plan de la moitié nord de ST 1 (© X. Bardot).

chenalisation. Cette phase d'accumulation a permis d'assainir la zone, drainant avec elle une part non négligeable du mobilier archéologique avec près de 62 % du total inventorié, lui-même remobilisé et en position résiduelle dans l'épaisseur des dépôts, ce qui correspond à 262 restes sur les 423 comptabilisés sur l'opération. C'est dans ce contexte récent que des vestiges d'époque médiévale ont pu être identifiés. Il s'agit là encore presque exclusivement de structures de combustion, majoritairement reconnues sur la

frange orientale de l'emprise comme en témoigne la découverte d'un four culinaire relativement bien conservé dans l'angle sud-est de la parcelle. Les critères typologiques des éléments céramiques issus des différents niveaux de comblement qui ont scellé son utilisation orientent la chronologie entre le XIe et le XIIIe siècle de notre ère.

Bardot Xavier



LAYRAC - Pesqué Zone 2. Figure 3 : Vue générale vers le nord-est de la structure ST 2 suite aux extensions au sud de la tranchée Tr.11 (© X. Bardot).

Antiquité

## LE MAS-D'AGENAIS Plateau de Révénac

Cf. notice de Bernard Abaz

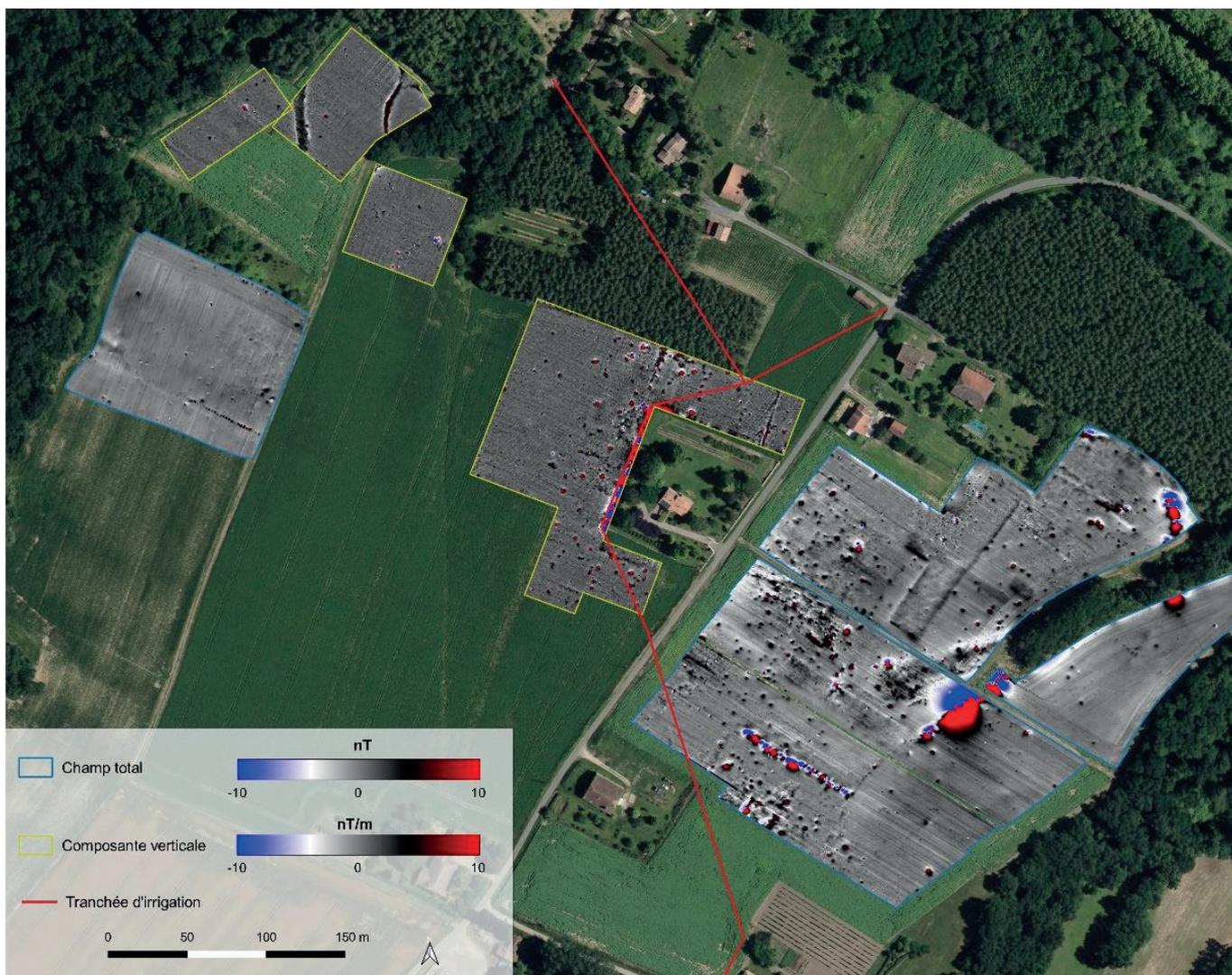
Cecot Christian

Antiquité

## LE MAS-D'AGENAIS Révénac sur le tracé des tranchées d'irrigation

Suite aux prospections 2021, nous avons obtenu - Christian Cecco et moi-même - une autorisation sur le suivi irrigation (cf. plan).

Durant cette même période, Juliette Hantrais a réalisé les relevés des différentes structures en creux mises au jour dans un premier temps par un décapage



LE MAS-D'AGENAIS- Révenac sur le tracés tranchées d'irrigation. Plan I : localisation du suivi.

de 50 cm à l'emplacement de l'enfouissement des tuyaux enfouis jusqu'à 1,20 m.

Les structures profondes n'apparaissant que vers 0,80 m de profondeur n'ont hélas été vues que le dernier jour au cours de la pose de tuyaux dans la zone A (ouest de la route) comme la fosse CC qui n'a été aperçue que quelques instants par Christian Cecco.

Il en est de même pour la fosse Vacqué appelée ainsi car découverte à la dernière minute lors de la pose de la borne d'eau dans le jardin de Monsieur Vacqué Yves.

Ce sont ces deux fosses aperçues à la dernière heure que nous signalons puisque les autres structures ont fait l'objet d'un relevé par Juliette Hantrais.

Révélee à la pose des tuyaux cette structure semble importante et paraît profonde. Sous à un niveau de blocage constitué par des *tegulae* liées par du béton de chaux, de nombreux tessons ont été remontés par la pelle mécanique (cf. fig.)

L'examen de l'ensemble du mobilier date le remplissage de cette structure de la première moitié du IIe siècle. Il semble que nous soyons en présence d'un

contenu très dense en mobilier dont l'essentiel reste enfoui sous la canalisation mise au jour au cours de la pose de la borne dans le jardin de Monsieur Yves Vacqué.

Nous sommes en présence d'une structure très riche en mobilier céramique qui semble s'enfoncer profondément. Quelques tessons extraits par la pelle mécanique ont été recueillis par Christian Cecco, déposés, nettoyés et stockés au dépôt archéologique de Sainte-Bazille.

La forte densité des tessons laisse supposer un remplissage très riche en céramiques.

#### ■ Proposition de datation :

Les différents types de cruches nous indiquent le haut-empire (Ier-IIe siècle) sans plus de précision en l'absence de l'avis d'un céramologue spécialiste de l'époque gallo-romaine.

#### ■ Inventaire du mobilier métallique recueilli

Le plomb : métal le plus souvent rencontré dans les déblais des tranchées, généralement informes, les fragments sont indifférenciables.



LE MAS-D'AGENAIS - Révenac. Photos 6 et photo 8 : mobilier remonté à la pelle mécanique lors de la pose des tuyaux.



Photo 33 : Dupondius deabine

Signalons toutefois un poids ? (n°38), une rondelle ? (n°43), deux lests pour la pêche (n°39 et 45) et un lingotin (n°41).

Le fer : très oxydé, nous n'avons identifié que des clous parmi les divers éléments détectés et un fragment de lame de couteau (zone A près de la clôture ouest du jardin Vacqué (localisation : N 44°25'288 E 0°11'818).

Les alliages cuivreux (sauf les monnaies traitées dans un chapitre spécifique) :

- un pendant de harnais en bronze argenté sur une face (objet n°22) provenant des déblais de la fosse 21.

Cinq fibules ou éléments de fibules (objets n°23 à 27). La fibule à charnière n° 23 provient du niveau – 40 cm de la tranchée zone B (position N 44°25'104" E0°11'852"), la fibule à ressort n°25 provient des déblais de la fosse 212 boîtes à sceau, dont nous n'avons que la partie inférieure, provenant des déblais de la fosse CC (objets n°36 et 37).

La répartition des trouvailles nous indique une concentration de mobilier métallique provenant de la fosse CC (objets n°34 à 40).

La fosse 11 a livrée deux artefacts : l'ardillon de fibule (objet n°24) et la « poignée de tiroir » (objet n°46).

La fosse 21 a livré une fibule à ressort (objet n°25) et le pendant de harnais (objet n°22).

#### ■ Inventaire des monnaies (cf. fig.)

25 monnaies ont été collectées durant cette prospection.

- deux monnaies de la République romaine (n°7 as et n°21 demi as) trouvées proche l'une de l'autre dans la terre de la tranchée sur la même zone B5-B6.

- huit monnaies du Haut-Empire (Ier-IIe siècle) parmi lesquelles nous avons cru identifier un as de Domitien (n°4) ; un as de Trajan (n°3) ; deux as d'Hadrien (n°1 et n°2) ; un dupondius deabine (n°6) en bon état (Ph. 33) ; un as très abimé et encrouté non identifié (n°5) ; un sesterce totalement brûlé donc inidentifiable (n°8) et un demi -as (n°19).

- sept demis- as (n°13, 14, 15, 16, 17, 18, et 20) de Nîmes dont la plupart sont des imitations moulées dans un métal riche en plomb (alliage cuivre-plomb ?).

- huit monnaies du Bas-empire (IIIe-IVe siècles) la majorité étant très abimées et totalement illisibles (n° 11 et n° 12) ou dont le médiocre état ne permet pas l'identification (n°30 et n°31). Nous proposons Claude II pour la n°9 et la n°29 ; Licinius pour le moyen bronze n°28 et Valens ou Valentinien pour le petit bronze n°10.

#### ■ Commentaires :

La géolocalisation des trouvailles nous permet l'attribution de l'as de Trajan (n°3) et le dupondius de Sabine (n°6) à la fosse n°4 datant ainsi le remplissage de celle-ci du début IIe siècle.

L'as de Domitien (n°4) et celui d'Hadrien (n°1) sont à rattacher à la fosse CC, ainsi que le demi -as n°13. Ce monnayage confirme la datation du début IIe siècle proposée à l'inventaire de la céramique.

Le nombre de monnaies recueillies dans la terre déblais de la tranchée le long de la clôture ouest du jardin de Monsieur Vacqué est difficilement attribuable à une fosse précise du fait de la forte densité de structures en creux situées sur cette portion de tranchée.

Ce compte rendu doit venir en complément du rapport rédigé par Juliette Hantrais.

Abaz Bernard

## LE MAS-D'AGENAIS Plateau de Révénac

Dans le cadre d'une thèse et du projet RAPSODIE (porteurs : E. Hiriart et V. Mathé), le plateau de Revenac a fait l'objet d'une série de prospections géophysiques.

Le site de Revenac est connu depuis la fin du XIXe siècle grâce à la découverte d'une très grande quantité de mobilier remontée à la surface du plateau par les travaux agricoles. Le matériel traduit une occupation laténienne et antique, identifiée comme l'agglomération d'Ussubium.

Les prospections géophysiques avaient pour objectif d'explorer l'espace pour rechercher et cartographier des aménagements, et ainsi préciser la forme de l'occupation attesté par le mobilier archéologique. La prospection magnétique a donc été privilégiée, tout en s'adaptant au calendrier des cultures déjà en place sur le plateau. Une section de résistivités a également été réalisé en complément de la prospection magnétique extensive.

Sur une surface prospectée de 10 ha, le relevé a livré environ 200 anomalies ponctuelles interprétées

comme des structures profondes de type fosses. Elle se concentrent au centre de l'espace exploré, tandis que les parties latérales du plateau sont relativement pauvres en anomalies. On notera toutefois, au nord-est, deux anomalies pseudo-linéaires, assimilables à des fossés mais leur nature exacte reste, en l'état, indéterminée. A la limite sud des prospections, le relevé laisse entrevoir des anomalies que l'on pourrait interpréter comme les vestiges d'un bâtiment maçonné. Cette interprétation n'est à ce stade qu'une hypothèse.

La découverte de plusieurs anomalies supposées d'origine archéologique invite à poursuivre les opérations et à préciser la datation et la nature des vestiges détectés par un sondage archéologique. Les prospections mériteraient également d'être étendues pour avoir une image la plus large possible de l'occupation.

Hantrais Juliette

## MONTPOUILLAN Carrière Lafarge phase 4C-5 Labourasse-les-sables

Une extension de la carrière de Montpouillan, exploitée par la Société Lafarge Granulats, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. Elle concerne une surface de 162 895 m<sup>2</sup>, soient les parcelles 2 à 9, 11, 165, 166, 176 à 177 de la section ZC. Le travail de terrain a été réalisé à l'aide de deux pelles mécaniques, quatre archéologues et ponctuellement un topographe et deux géomorphologues. L'emprise était soit en prairie ouverte, soit cultivée de peupliers.

Les premières extensions de la carrière Lafarge-granulats sur les communes de Gaujac et Montpouillan ont fait l'objet de cinq diagnostics archéologiques depuis 2004. Le paléochenal, identifié au cours des différents diagnostics antérieurs à l'extension de la carrière en 2018, a bien été retrouvé sur le site diagnostiqué en 2021. Des indices d'occupations archéologiques sont présents au sein de l'emprise du diagnostic, l'analyse géoarchéologique des contextes pédo-sédimentaires témoigne d'une reprise de ces derniers par colluvionnement initié depuis les rives du paléochenal.

Ces colluvions, interprétés comme des coulées boueuses, ont apporté du matériel céramique et lithique appartenant à des périodes s'étalant du néolithique à la période antique avec un bel échantillonnage de mobilier céramique de l'âge de Bronze. Ce mobilier a été récolté au nord et au sud du paléochenal.

La découverte de sols enterrés suggère le développement d'épisodes de stabilisation de la dynamique sédimentaire permettant l'occupation humaine des rives du bas-fond humide. La découverte de deux niveaux d'incendie au sommet du comblement du paléochenal atteste d'une ouverture du milieu compatible avec ces activités humaines. Ils doivent être corrélés aux deux niveaux d'incendie identifiés au sein du comblement de ce même paléochenal à près de 200 m plus à l'ouest lors d'un diagnostic précédent. Mais les conditions climatiques instables caractéristiques de l'Holocène final pourraient avoir initié une déstabilisation de la couverture végétale et de la biomasse accumulée au sol, sous les effets concomitants d'un assèchement des bas-fonds humides et d'une recrudescence des incendies provoqués par la foudre.

Si des indices d'occupations archéologiques sont bel et bien présents au sein de l'emprise du diagnostic, l'analyse géoarchéologique des contextes pédo-sédimentaires témoigne d'une reprise de ces derniers par colluvionnement initié depuis les rives du paléochenal.

Silhouette Hélène

## PORT-SAINTE-MARIE Couvent des jacobins

Le diagnostic archéologique, implanté autour des ruines du nord de l'église du couvent des Jacobins, répond à la nécessité de développer la connaissance archéologique du site avant la mise en œuvre du projet communal de réhabilitation.

Les vestiges encore en élévation correspondent à deux travées du collatéral nord de l'église ainsi que des massifs et portions de mur. L'amorce de l'abside ainsi qu'un contrefort sont gelés dans le bâti environnant.

L'établissement religieux, qui a imprimé sa marque dans la trame urbaine et l'histoire du bourg de Port-Sainte-Marie, a été fondé vers 1330.

Durant les guerres de religions, il a subi pillages, incendie et destruction avant d'être mis en vente et divisé en lots pendant la Révolution.

Au sud de l'emprise, des vestiges de murs et de sols sont apparus sous de forts remblais. Ils pourraient se situer à la jonction entre nef et collatéral sud, ce qui implique que le développement du cloître est à rechercher au sud hors de l'espace diagnostiqué.

Des sépultures découvertes à l'emplacement de la nef en ont confirmé la vocation funéraire.

Au nord, ont été mis en évidence le prolongement du mur gouttereau nord et la limite d'une travée.

Globalement, ce diagnostic a montré que l'histoire tourmentée du couvent des Jacobins s'est traduite par des remaniements complexes, que seules des investigations supplémentaires permettraient de comprendre.

Gineste Marie-Christine

## PRAYSSAS Maison du Goulet

La maison dite « du Goulet », située en Agenais, témoigne de l'occupation bourgeoise et rurale de la région durant la période moderne. Elle a fait en 2021 l'objet d'une étude documentaire et d'une analyse archéologique du bâti. Cette dernière portait sur le logis principal ainsi que sur ses dépendances : grange, poulailler, étable et puits, inscrits au titre des monuments historiques depuis 2008.

L'ensemble architectural du Goulet comporte cinq grandes phases de construction, comprises entre le milieu du XVI<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècles. La première voit la construction d'un édifice rectangulaire de 12,40 x 7,00 m caractéristique des fermes bourgeoises de l'Agenais, qui rencontrent un essor important au XVI<sup>e</sup> siècle (A. Beschi, H. Mousset, 2005). L'étage est accessible par un escalier extérieur en bois et les deux niveaux du logis d'habitation, éclairés par des croisées chanfreinées, sont dotés d'équipements de confort (cheminée monumentale, latrines, évier). Ces caractéristiques architecturales, corrélées à la date de 1559, gravée sur le linteau de la cheminée du premier étage, permettent d'attribuer la construction du logis au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. La grange, située à quelques mètres, conserve dans son mur sud des maçonneries antérieures au XVIII<sup>e</sup> siècle pouvant potentiellement être attribuées à cette phase.

La seconde période de construction est marquée par l'ajout d'une tour d'escalier au sud, d'un corps de bâtiment contre le mur ouest du logis et d'un massif au

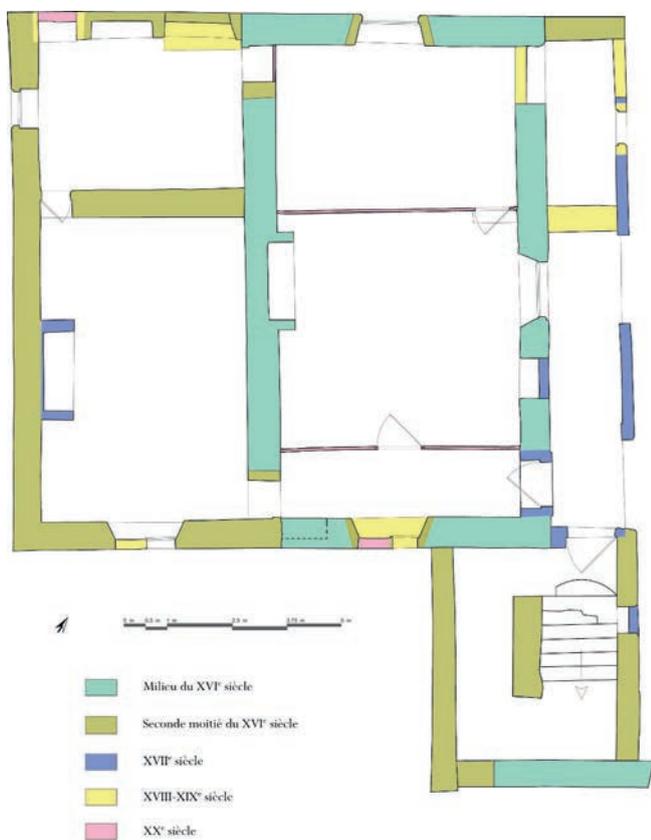
nord-est, dont le plan nous échappe. La tour d'escalier modifie l'accès à l'étage qui s'effectuait auparavant par une porte haute à l'est, et s'accompagne d'un abaissement du niveau de plancher. Les baies mises en œuvre à cette période sont des croisées à meneau dénuées de modénature. La maison conserve par ailleurs un remarquable système de chéneaux et d'exutoires impliquant la mise en œuvre d'une toiture encaissée, dont la forme est héritée de la période médiévale. La typologie de ces différents éléments sont caractéristiques du XVI<sup>e</sup> siècle et leur construction survient vraisemblablement assez rapidement après la première phase, dans la seconde moitié de ce siècle.

De nouveaux remaniements, qui interviennent durant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, impactent fortement la façade principale de la maison. Celle-ci est doublée d'une galerie sur arcades éclairée par cinq croisées à trois registres, dont deux sont placées dans un angle. Le Goulet apparaît alors dans les textes parmi les possessions de la famille Gaucher, bourgeois de Prayssas, gestionnaires du domaine agricole et hommes de loi (AD Lot-et-Garonne, 30 J 242). Les modifications survenues durant les deux siècles suivants portent majoritairement sur les édifices agricoles (grange, étable) et les puits, qui adoptent l'architecture qu'on leur connaît aujourd'hui. La façade nord de la grange est notamment attribuable au XVIII<sup>e</sup> siècle par son appareillage et la typologie de ses ouvertures, qui trouvent de nombreuses comparaisons



<span style="display:inline-block; width:15px; height:10px; background-color:yellow; border:1px solid black;"></span> XVIII-XIX <sup>e</sup> siècle	<span style="display:inline-block; width:15px; height:10px; background-color:yellow;"></span> XVIII-XIX <sup>e</sup> siècle
<span style="display:inline-block; width:15px; height:10px; background-color:lightgreen; border:1px solid black;"></span> Milieu du XVI <sup>e</sup> siècle	<span style="display:inline-block; width:15px; height:10px; background-color:lightpink; border:1px solid black;"></span> XX <sup>e</sup> siècle
<span style="display:inline-block; width:15px; height:10px; background-color:lightgreen; border:1px solid black;"></span> Seconde moitié du XVI <sup>e</sup> siècle	<span style="display:inline-block; width:15px; height:10px; background-color:lightblue; border:1px solid black;"></span> XVII <sup>e</sup> siècle
<span style="display:inline-block; width:15px; height:10px; background-color:lightblue; border:1px solid black;"></span> XVII <sup>e</sup> siècle	<span style="display:inline-block; width:15px; height:10px; background-color:lightgreen; border:1px solid black;"></span> Végétation

Façade est – Phasage



PRAYSSAS - Maison du Goulet. Plan RDC phasé



Maison et grange du Goulet.

dans le bourg de Prayssas (arcs surbaissés, *occuli*). Dans la maison, la tour-d'escalier est surélevée par un niveau de pigeonnier. Au XX<sup>e</sup> siècle survient enfin la division de la grande salle du rez-de-chaussée en trois espaces et un abaissement général de la toiture.

Soulard Laura

- Beschi A., Mousset H. « La vallée du Lot en Lot-et-Garonne : inventaire topographique », in *Patrimoine en situation : l'Inventaire général entre histoire et prospective*, In Situ [En ligne], n°6. 2005.

Les fouilles préventives réalisées aux lieux-dits Lassort-Gaillac et Sud-Champs-du-Midi-Ouest, font suite au projet d'aménagement d'une zone d'activité tertiaire de plus de 200 ha mené par la communauté d'agglomération d'Agen.

Les parcelles concernées par le projet d'aménagement se situent en rive gauche de la Garonne, sur la moyenne terrasse dont l'actuelle planimétrie topographique - liée aux travaux de remembrement et de nivellement des terrains agricoles au XXe siècle - gomme fortement les occupations et irrégularités topographiques anciennes.

La découverte lors du diagnostic archéologique d'occupations gauloises, antiques et médiévales sur l'emprise du projet a motivé la prescription de plusieurs opérations préventives sur le secteur.

#### ■ **Lassort-Gaillac**

Réalisée en juillet et août 2021, la fouille archéologique menée aux lieux-dits Lassort-Gaillac, sur une superficie de 12500 m<sup>2</sup>, a révélé la présence de cinquante-cinq structures archéologiques. Ces dernières se répartissent préférentiellement en partie sud de l'emprise, sur un moindre secteur qui présente un léger replat, vestige d'une topographie ancienne probablement plus contrastée.

Les structures archéologiques découvertes correspondent à trente-deux silos et sept fours domestiques médiévaux (datés des XIe et XIIe siècles), quatre fossés modernes à contemporains, quatre fosses et trois trous de poteaux dont la datation demeure malheureusement indéterminée. Témoignant de la proximité d'occupations plus anciennes, quelques céramiques et lithiques protohistoriques découverts en position secondaire ont également été mis au jour.

Hormis un four isolé, les six autres fours sont disposés en deux ensembles de trois fours. Au sein de chaque ensemble, les fours sont aménagés les uns au-dessus des autres, laissant supposer l'abandon du four précédent lors de la construction du nouveau four tout en permettant la réutilisation de la fosse de travail préexistante.

Distribués en batteries à proximité immédiate des fours, les silos ont livré quelques fragments de meules ainsi que de beaux ensembles céramiques. Ces ensembles ainsi que les datations radiocarbone réalisées semblent mettre en évidence l'existence de plusieurs phases chronologiques successives. Les données issues de l'étude de ces ensembles pourraient permettre d'affiner la chronologie de la céramique du XIe et XIIe siècles dans l'Agenais.

Enfin, l'absence de structure gauloise aux lieux-dits Lassort-Gaillac permet de définir une limite septentrionale à l'agglomération gauloise perçue lors des autres fouilles menées dans le secteur.

#### ■ **Sud-Champs-du-Midi-Ouest**

La fouille archéologique menée au lieu-dit Sud-Champ-du-Midi-Ouest a permis de mettre au jour vingt-six faits archéologiques sur une emprise de 15250 m<sup>2</sup>. Ces structures correspondent à une large fosse antique, neuf structures de chauffe dont trois ont pu être datées de la période médiévale, deux structures à galets chauffés de datation indéterminée, dix faits modernes à contemporains (dont sept fossés parcellaires) ainsi que quatre fosses de nature et de chronologie indéterminées.

La fosse antique, interprétée comme une fosse d'extraction, présente un creusement irrégulier d'un diamètre approximatif de plus de 20 m et une profondeur atteignant au maximum 1,50 m. Elle a livré de rares céramiques attribuées au Haut-Empire.

Concernant les structures de chauffe, particulièrement arasées, six correspondent à des foyers de moins d'un mètre de diamètre dont un a été daté par radiocarbone entre la fin du XIIe siècle et la fin du XIIIe siècle. Les trois autres structures correspondent à des fosses rectangulaires de 2 m sur 1,20 m aux angles arrondis présentant des comblements extrêmement charbonneux. Les fonds et les parois de ces structures, quand elles sont conservées, sont particulièrement rubéfiés. Deux de ces structures ont également été datées par radiocarbone entre la seconde moitié du XIIe siècle et la fin du XIIIe siècle. Il est probable – en l'état actuel de l'étude – que ces fosses correspondent à de petites charbonnières. Leurs modestes dimensions incitent à penser qu'il s'agit de charbonnières opportunistes, à vocation domestique, mises en place suite à l'entretien de haies ou au défrichage de taillis dans une dynamique de mise en culture de nouvelles terres.

Comme aux lieux-dits Lassort-Gaillac, l'absence de structure gauloise sur cette parcelle permet de définir une nouvelle limite à l'agglomération gauloise.

Mises en perspective avec les précédentes fouilles du Technopôle Agen Garonne, les fouilles menées aux lieux-dits Lassort-Gaillac et Sud-Champ-du-Midi-Ouest pourraient participer à une importante synthèse diachronique sur l'évolution de l'occupation du sol dans la vallée de la Garonne – et plus précisément dans l'Agenais – de la protohistoire à l'époque médiévale. Cette synthèse permettrait d'appréhender l'organisation d'une agglomération ouverte du Second Âge du Fer (à mettre en parallèle avec l'oppidum de l'Ermitage situé à proximité) et d'une exploitation agricole romaine (villa de Goulard) ainsi que l'appropriation de nouvelles terres (défrichage et mise en culture) aux XIIe et XIIIe siècles dans un contexte de fixation des hameaux et de développement des bastides.

Rivassoux Mathieu

Le suivi de travaux menés autour de l'église de Saint Pierre de Buzet a été réalisé par le bureau d'études Éveha sous la responsabilité de Séverine Mages puis Pierre Dumas-Lattaque et Jonathan Moquel. Il a été prescrit dans le cadre de la création du réseau d'assainissement de la commune par le syndicat départemental Eau 47. Les investigations archéologiques ont permis de mettre au jour le cimetière associé à l'église paroissiale du village dont l'occupation s'étend du début du Moyen Âge jusqu'à 1845, date du déplacement du cimetière au nord du village.

Les sépultures les plus anciennes sont creusées dans le substrat calcaire. Leur orientation est légèrement désaxée par rapport à l'église actuelle, elles pourraient donc être contemporaines d'un premier édifice religieux, peut être carolingien (l'église

actuelle est datée du XIIe siècle). Quelques éléments de couverture ont été observés mais la plupart ont été déplacés par les sépultures postérieures. Les sépultures attribuées à cette période couvrent un espace assez large du chevet au fronton de l'église.

Juste au-dessus du substrat ont été fouillées des sépultures attribuées au Moyen Âge au sens large en raison de leur différence avec les sépultures modernes décrites plus loin. Ces dernières ont dû largement impacter les sépultures médiévales car peu d'entre elles ont été découvertes intactes. Elles se caractérisent par des ossements moins bien conservés, la présence de perles de jais ainsi que leur mode de construction mixte.

Les sépultures les plus récentes sont datées de l'époque moderne (XVIe/XVIIIe siècles). Les squelettes sont souvent accompagnés d'un chapelet composé de perles en verre liées par un fil en alliage cuivreux ouvragés. On observe que, suite à la création du porche à cette période, plus aucune sépulture n'est installée devant cette entrée ainsi que dans le passage qui y mène. Le mur observé à l'ouest du porche est probablement construit au même moment pour délimiter le cimetière. Que des hommes ?

Aux extrémités ouest et est du cimetière, des sépultures de nouveau-né et d'enfants ont été fouillées.

Exceptés les chapelets et les éléments de cercueil (clous) et de linceul (épingles), aucun mobilier n'a été découvert dans les sépultures.

La limite orientale a probablement été atteinte au niveau du regard du réseau d'assainissement. Aucune sépulture n'est visible sur la berme orientale et la tranchée réalisée vers le nord n'a livré que deux sépultures d'enfants qui sont traditionnellement enterrés aux abords du cimetière.

La limite occidentale est marquée elle-aussi par l'arrêt des sépultures d'adultes et par une concentration de sépultures d'enfants ainsi que par un mur pour la période moderne. Parmi ces sépultures, l'une d'elle se démarque par l'utilisation de tuiles-canal comme contenant.

Au-delà de ce mur, une voie a été observée en coupe. Il pourrait s'agir du chemin visible sur le cadastre napoléonien qui longe l'église sur son côté ouest.

À l'issue de la fouille de ce cimetière, l'opération a répondu à l'ensemble des problématiques scientifiques du cahier des charges du SRA en définissant les limites spatiales et chronologiques de l'occupation de ce cimetière ainsi que les modes d'inhumation. Les études du mobilier ainsi que des données récoltées se poursuivent actuellement et permettront d'affiner nos connaissances de ce site et de son occupation.



Figure 1: Sépulture d'adulte avec un chapelet en perle de jais, © équipe de fouille, Éveha, 2021.



Figure 2: Sépulture d'adulte avec un chapelet en perles de verre, © équipe de fouille, Éveha.B

## SAUVETERRE-LA-LÉMANCE

### Camp des Peyres

La cinquième phase de diagnostic archéologique concernant l'extension de la carrière de la société Lhoist Ouest France a été réalisée au début septembre 2021 au lieu-dit « Camp des Peyres ».

Cette zone sujette à une forte karstification peut livrer certains pièges encore actifs ou récemment fossilisés contenant des sédiments dont la mise en place est contemporaine à l'occupation humaine dans la région comme en témoignent certains vestiges découverts dans la deuxième moitié du XXe siècle (Turq 2000, Guadelli et Prat 1995, Le Tensorer 1981, Ferembach 1974).

La proximité immédiate des sites éponymes de la culture mésolithique sauveterrienne (Coulonges 1930),

le gisement du Martinet puis celui du Roc Allan, démontre l'importance de l'occupation humaine durant la Préhistoire entre Haut-Agenais, Périgord et Quercy.

Cette opération a permis d'identifier des pièges karstiques de plus grande ampleur de type doline que sur les précédentes opérations (endorkarsts, lapiaz et cheminées karstiques étroites).

La formation et le fonctionnement semblent plus anciens comme le démontrent les vestiges sédimentaires de type kaolin concentrés au centre de l'entonnoir (point d'infiltration de la doline).

Vigier Serge

## VILLEFRANCHE-DU-QUEYRAN

### Rue du château

Le projet de construction concerne la bastide de Villefranche-du-Queyran, à l'est de Casteljaloux, dans la vallée de l'Ourbise, affluent en rive gauche de la Garonne.

Fondée par le roi d'Angleterre Edouard Ier en 1271 à 500 m du noyau primitif de Saint-Savin, la bastide de Villefranche du Queyran s'insère dans un mouvement de création de villes neuves, généralement fortifiées, entre 1220 et la première moitié du XIVe siècle.

L'assiette du projet repose sur deux parcelles.

La première, à l'intérieur de la ville fortifiée, se situe à moins de dix mètres à l'est du chevet de l'église Notre Dame (XVe), contre le rempart de la bastide et à une trentaine de mètres au nord du château d'origine médiévale. Le cadastre de 1836 figure une construction contre la face interne du rempart.

Sur ce secteur, le diagnostic a montré des aménagements - deux indices de cloisonnement et un trou de poteau. Les marqueurs céramiques les plus précis, bien que trouvés en contexte moderne ou hors stratigraphie, attestent indirectement d'une occupation dès le XIIIe-XIVe siècle. Le bâtiment encore visible sur le cadastre napoléonien a été installé contre le rempart à l'époque moderne. La présence de nodules d'argile jaune dans les niveaux de démolition moderne et dans un reliquat de cloison médiéval supposent l'utilisation de terre dans le bâti dès l'époque médiévale.

La seconde parcelle, à l'extérieur du rempart, est à l'aplomb de l'ancien fossé de la ville. Le fossé médiéval de la bastide, d'une puissance de 2,05 m à cet emplacement, n'a pas été comblé avant le XVIIe ou XVIIIe siècle.

Gineste Marie-Christine

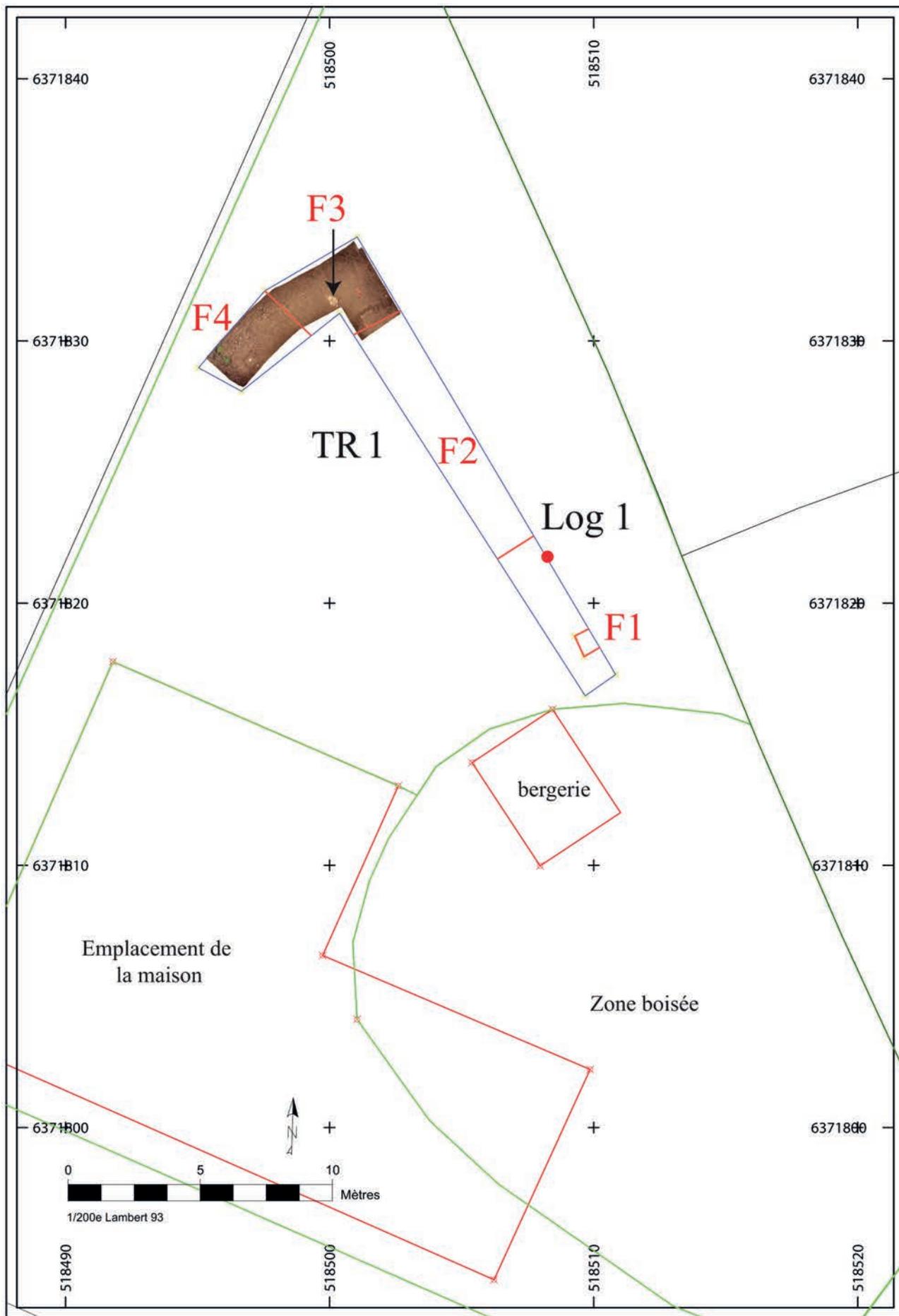
## VILLENEUVE-SUR-LOT

### Anglade

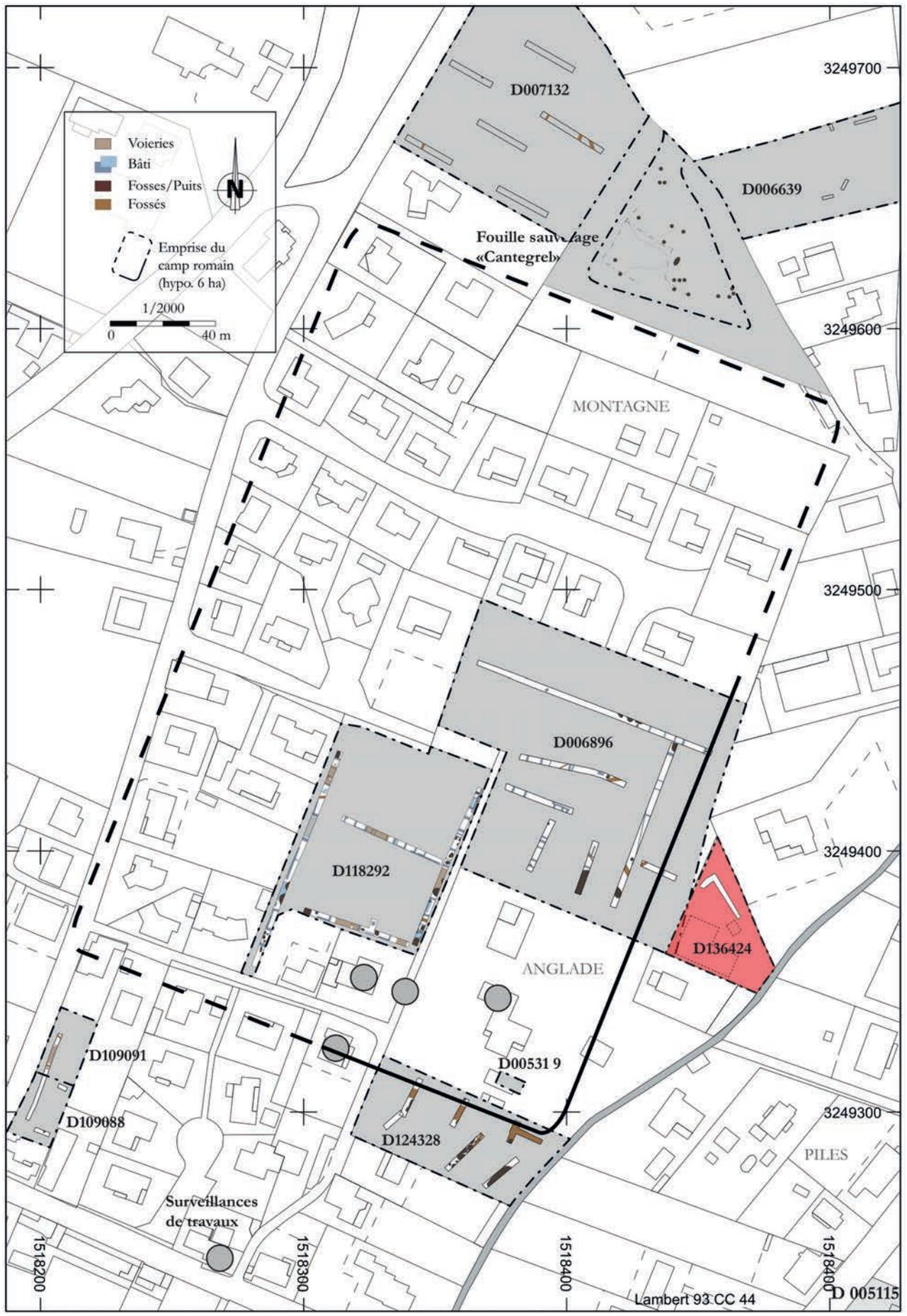
Le diagnostic réalisé sur la parcelle 477 section HP du cadastre a mis au jour des indices archéologiques. Ils se rapportent à l'aménagement de radiers associé à un sol en pente formant un glacis lors de l'aménagement de la berge occidentale du cours d'eau de Guilleman.

Les radiers mis au jour apparaissent composés soit avec de la grave et des galets de quartz, soit à

l'aide des morceaux de *tegulae* disposés à plat, des morceaux de *dolia*, soit un grand nombre de tessons de céramique de grande taille. Ils étaient accompagnés localement par une embase calcaire de taille décimétrique. Ces témoins d'occupation disposent d'une caractéristique remarquable ; il se rapporte à une seule phase chronologique très courte



VILLENEUVE-SUR-LOT - Anglade. Figure 1 : Plan à l'échelle 1/500ème avec l'emprise du projet, l'implantation du sondage et le positionnement des vestiges.



VILLENEUVE-SUR-LOT - Anglade.

Figure 2 : Localisation diagnostic (gris foncé) orangé ? par rapport à la présence présumée d'un camp militaire romain révélée lors de diagnostics précédents.

(deuxième tiers du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C) fossilisée sur le sol holocène intact et conservée sous les colluvions post antiques. Le bon degré de préservation de ces structures latentes doit être vraisemblablement associé à un enfouissement rapide après abandon du secteur. Il pourrait être associé à l'accumulation de terre crue architecturale au sol. De plus de nombreux clous de charpente pourraient également se rapporter à une architecture exclusive en bois et en terre crue.

L'occupation antique témoigne d'une occupation limitée dans le temps. Cette installation pourrait être assimilée à un aménagement des rives du ruisseau. Ces découvertes permettent de compléter le débat sur la présence d'un possible camp militaire implanté

immédiatement à l'ouest de la parcelle. Ainsi la structuration du glacis pourrait être intégrée dans l'organisation de la contrevallation orientale du camp. En effet la chronologie des vestiges recoupe celle de l'installation supposée du camp.

Ce niveau structuré antique repose sur un petit horizon pédologique de surface contenant des charbons de bois. Il témoigne d'une anthropisation antérieure caractérisée par une ouverture du milieu pour l'exploitation agricole du sol holocène intact et fertile.

Migeon Wandel

Antiquité,  
Époque médiévale

## VILLENEUVE-SUR-LOT 9 chemin Anglade

L'opération de fouille archéologique a permis de mettre en évidence sept phases d'occupation du site.

La phase la plus ancienne, probablement datée autour du changement d'ère, est marquée par le creusement d'un grand fossé orienté nord-sud et traversant toute la zone fouillée. Il est repéré sur environ 20,50 m de long et mesure deux mètres de large à l'ouverture pour une profondeur conservée de 1,20 m. Il est associé à des niveaux d'occupation présentant des trous de poteau et des fosses.

Une structure en bois a aussi été observée en bordure de la dépression naturelle du terrain créée par la présence d'une rivière qui délimite l'emprise à l'est. Cette structure n'était pas en place, mais les bois recueillis sont taillés.

La deuxième phase, datée du Haut-Empire, est caractérisée par une occupation mettant en évidence le changement d'orientation des structures. En effet, on observe la mise en place d'un petit fossé orienté est-ouest traversant toute la parcelle sur environ 41 m de long. Il mesure 0,60 m de large pour une profondeur conservée de 0,70 m. Il est associé à des trous de poteau et des fosses.

La troisième phase se démarque par la mise en place au Haut-Empire (10 à 60 après J.-C.) d'un grand fossé (4 m d'ouverture pour une profondeur conservée de 1,20 m) orienté est-ouest et qui traverse aussi toute la parcelle sur une longueur observée de 38 m. Ce fossé subit deux curages, puis il est abandonné et comblé par des niveaux limoneux et un niveau de rejet lié à l'artisanat de l'os dans le milieu du 1<sup>er</sup> siècle après

J.-C. Quelques structures, notamment des fosses, sont associées à cette phase.

La phase 4 est matérialisée par la mise en place d'un chemin de cailloutis calcaire sur l'emprise du grand fossé et la construction d'un mur imposant orienté est-ouest et situé au nord de la parcelle. Seule la fondation est conservée, elle mesure 1,02 m de large pour une profondeur conservée de 0,90 m. Elle comprend six assises de blocs calcaires non équarris, dont le module compris entre 0,10 m et 0,30 m, posés à plat ou de chant, et liés par un mortier de facture grossière constitué d'un gravier mêlé à de nombreux galets de taille variée pris dans un sédiment sableux beige-rose. La dépression est totalement remblayée et nivelée, puis elle est recouverte par un cailloutis calcaire similaire à celui du chemin. La fonction de ce cailloutis n'a pas pu être déterminé. L'ensemble semble être daté entre la fin du 1<sup>er</sup> au début du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C.

La cinquième phase correspond à une phase d'abandon avec la destruction du mur.

La phase 6 est définie par la présence de fossés recouverts par un niveau de brique et de cailloux calcaire. Ces fossés sont probablement liés à du parcellaire. Aucune datation n'est connue pour l'instant.

Enfin la dernière phase correspond à une occupation médiévale très succincte, matérialisée par trois fosses circulaires et des fossés.

Tassin Aurélie

## VILLENEUVE-SUR-LOT Rue Antoine Bourlange - Anglade

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée sur une superficie totale de 493 m<sup>2</sup>. Elle a permis la mise au jour de 80 structures pour cinq grandes phases d'occupations sur le site. Les études étant en cours, les résultats présentés ici ne sont que préliminaires.

Installé sur une terrasse du Lot, sur l'emplacement supposé du camp romain, le site est dans un premier temps marqué par la mise en place d'un grand fossé palissadé axé nord-sud. Son rôle dans le paysage est difficile à interpréter, les données récoltées sur d'autres opérations situées plus à l'est mentionnent l'existence de ce type d'entité à des fins de drainage du sol.

Après le comblement de ce dernier, aux alentours de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, plusieurs fosses sont installées sur le site. Leurs morphologies semblent indiquer la mise en place d'une zone d'extraction du sédiment, leur remplissage pourrait indiquer un comblement anthropique et rapide suivi d'un nivellement du terrain.

En contact direct avec la phase de nivellement, une aire de circulation en petits galets indique une réorganisation du lieu. D'un espace de zone d'extraction, le secteur semble être voué à une zone lotie. Cette dernière est composée d'une voirie axée nord/sud bordée de fossés et de part et d'autre de solins. Nous noterons la présence d'une pointe de flèche et des restes de clou d'une semelle de chaussure de type *Caligae* dans un des fossés et dont l'étude est en cours. L'interprétation des bâtiments n'a pu être définie, mais ces derniers semblent bien confirmer une nouvelle attribution des lieux.



Vue en détail des clous de la chaussure de type *Caligae* (@V. Morin, Inrap).

Après une courte phase d'abandon du site, une nouvelle construction prend place sur l'emprise de la fouille. Ce dernier bâtiment, constitué de deux pièces, n'a pu être daté précisément. Les maçonneries associées à ce bâtiment sont principalement constituées de blocs calcaires équarris, de fragments de tuileau hydraulique en réemploi et sans présence visible de liant.

Au final, outre la présence de *Militaria*, l'opération n'aura pas permis de confirmer ou d'infirmer la présence d'une occupation militaire du secteur, a contrario, cette dernière confirme une occupation malgré tout précoce qui restera à définir grâce aux opérations des parcelles adjacentes.

Les études des mobiliers métalliques, monétaires et céramiques pourront très certainement nous apporter.

Artigau Grégory

## VILLENEUVE-SUR-LOT Eysses

En 2021, une nouvelle campagne de prospections géophysiques a été réalisée sur le site d'Eysses, au lieu-dit La Dardenne. Cette opération s'inscrit dans la continuité d'une première intervention effectuée en 2020. Elle a été menée dans le cadre d'une thèse et du projet RAPSODIE (porteurs : E. Hiriart, V. Mathé).

L'objectif de l'opération de 2021 répondait au même que celui de l'année précédente, c'est-à-dire cartographier des structures archéologiques qui participent à l'organisation de l'occupation laténienne et antique. Compte-tenu de l'absence de résultat en 2020, cette nouvelle exploration était également l'occasion d'apporter des explications sur les cartes obtenues précédemment, en évaluant l'efficacité des méthodes géophysiques mises en œuvre.

Les prospections géophysiques menées en 2021 n'apportent malheureusement pas plus de précisions

qu'en 2020 sur la morphologie de l'agglomération laténienne. Les prospections magnétiques se sont portées sur des secteurs où aucune anomalie géophysique identifiée comme d'origine archéologique n'a été détectée. Elles mettent donc en avant un fait généralisé à l'ensemble du site.

Pourtant, les diagnostics et fouilles archéologiques réalisées montrent *a contrario* une grande quantité de vestiges. Il est possible que les zones prospectées soient pauvres en vestiges mais la confrontation des données archéologiques et géophysiques montre avant tout un biais méthodologique, principalement en lien avec la nature pédologique du secteur. Le sol sableux, pauvre en fer, apparaît en effet peu favorable à la détection d'anomalies magnétiques.

Hantrais Juliette

## VILLENEUVE-SUR-LOT Rue Victor Michaud

La procédure de contrôle et de suivi des travaux de terrassements du projet de sécurisation du réseau en eau potable, rue Victor Michaud, à Eysses, s'inspire des normes de travail établies dans le cahier des charges de l'opération, pour la réalisation des fouilles archéologiques lors du suivi de pose d'adduction d'eau en tranchées.

L'opération s'est déroulée depuis l'intersection des rues Victor Michaud, rue Dardenne et rue De La Myre Mory vers l'avenue du Général de Gaulle. La méthode d'intervention se fonde sur le recueillement systématique des Logs de terrain à l'issue des creusements de tranchées, tant du point de vue archéologique que géo-archéologique. Elle est matérialisée par la réalisation systématique d'un log stratigraphique et archéologique effectué à partir des parois de tranchées. La distance entre deux relevés de logs d'une même tranchée a été fixé à 10 m. Cette distance s'inscrit dans une maille d'observations suffisamment fine afin de prendre en compte les évolutions latérales des faciès sédimentaires et tous les indices archéologiques inclus. Une tranchée longitudinale et onze traversées de voies ont été supervisées. Cent soixante-neuf relevés stratigraphiques ont été inventoriés et géoréférencés. Pour les besoins de la lecture, le plan du tracé des travaux est scindé en neuf sections depuis l'est, à l'intersection des rues Victor Michaud, rue Dardenne et rue De La Myre Mory vers l'ouest, jusqu'à l'intersection de la rue Victor Michaud et de l'avenue du Général de Gaulle. Les tranchées livrent les indices d'une forte occupation depuis la période laténienne jusqu'aux états d'occupations antiques et médiévaux.

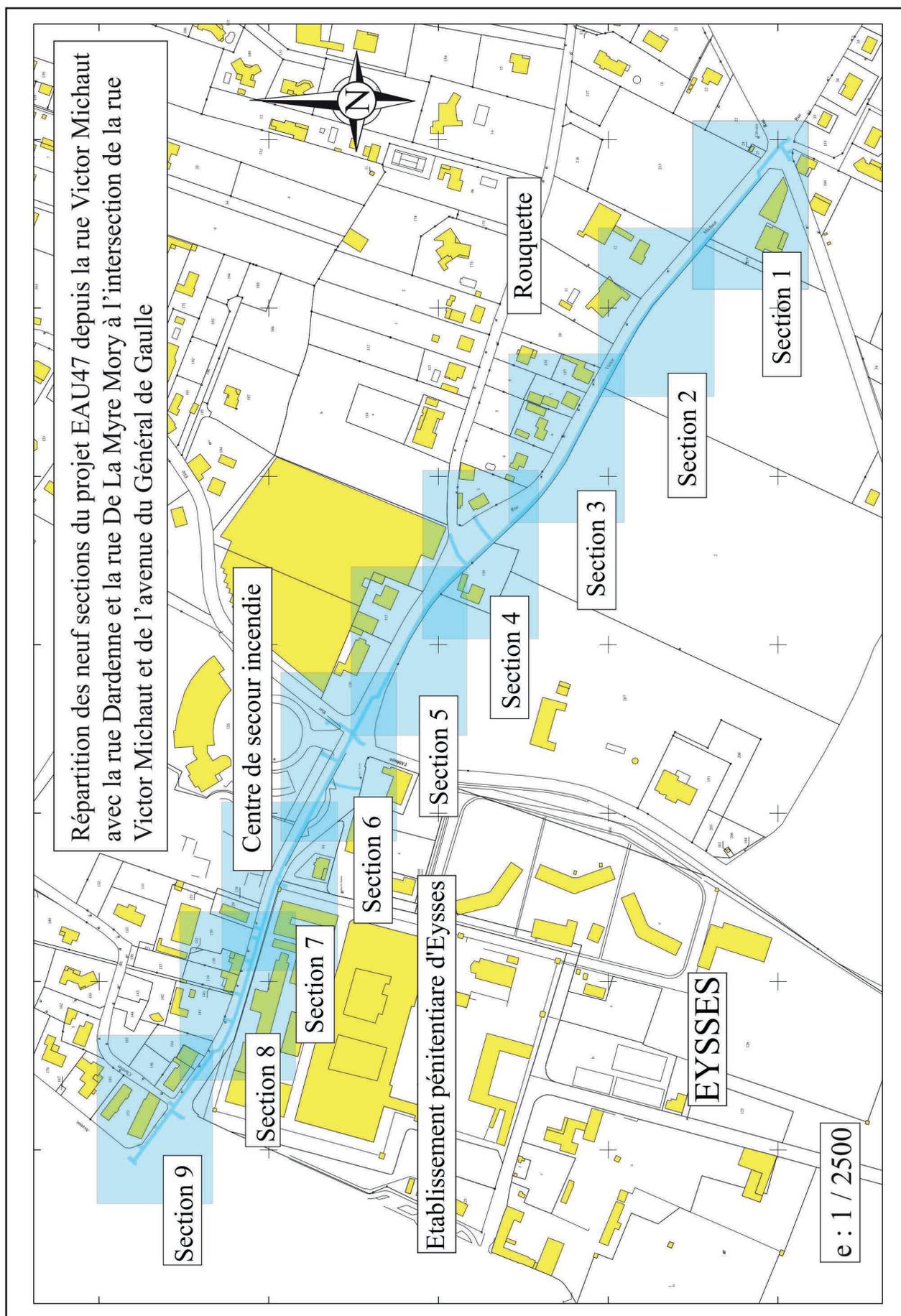
La première phase voit l'exhaussement des sols construits laténiens appartenant vraisemblablement à une extrémité de la bourgade de l'Âge du Fer. Ils apparaissent préservés sous des apports de remblais structurés qui doivent être situés chronologiquement dès la conquête jusqu'à la fin de la période Julio-claudienne. Le toit des niveaux d'abandon des dépôts antiques varie de 75,7 m à 73,60 m NGF selon les sections. L'amplitude moyenne des dépôts s'échelonne de 0,4 m à 0,7 m. Les niveaux de sols et de faibles élévations gallo-romaines apparaissent conservés dans les sections 4, 5, 6, 7, 8 et 9.

Parmi les indices archéologiques mis au jour, six ensembles remarquables ont été mis en évidence : le premier concerne la mise au jour d'un *cardo* et ses structures annexes dans la section 5, le second se rapporte aux bordures d'un *decumanus* caractérisées par une canalisation et un mur juste à l'est du *cardo*.

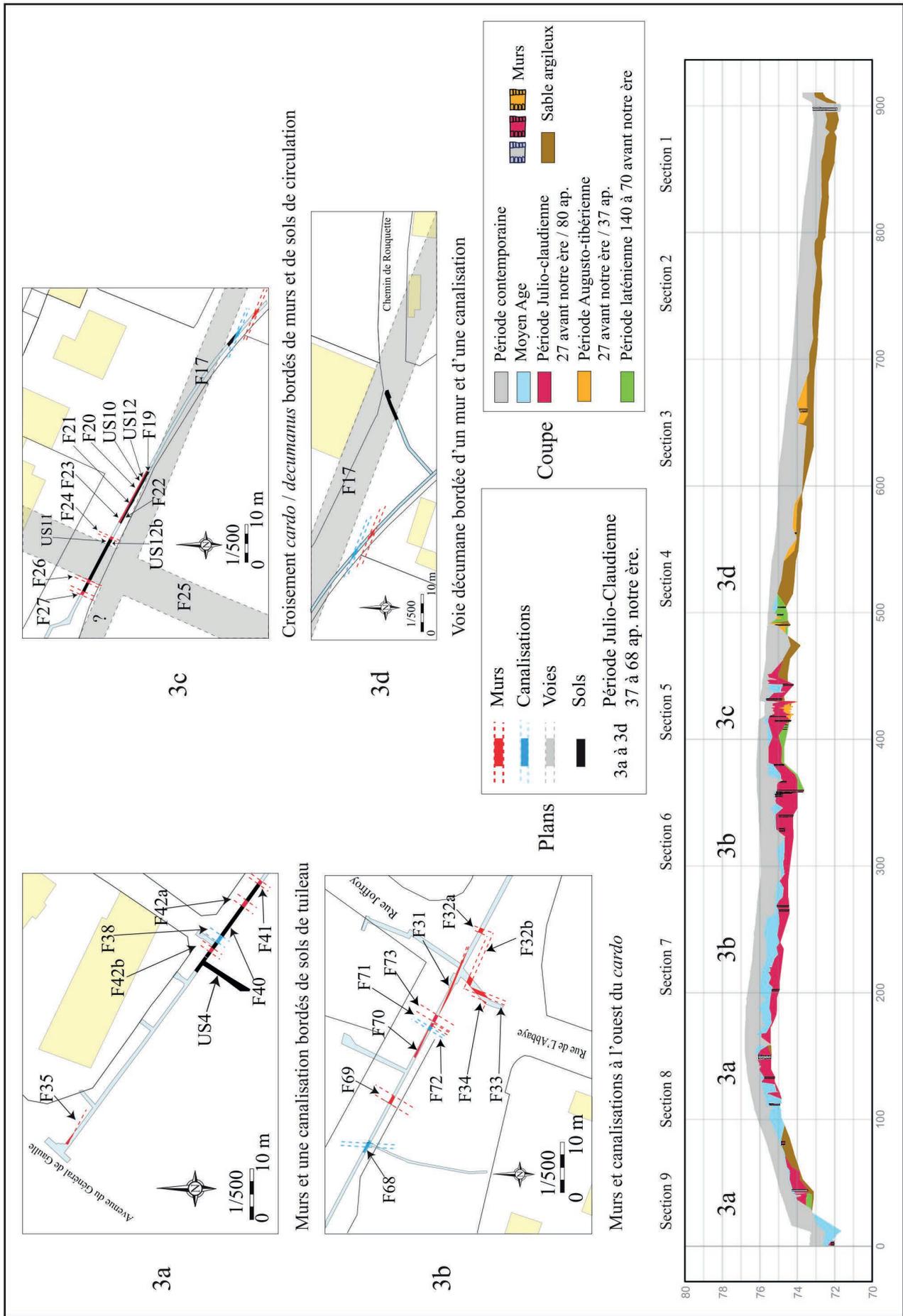
Le *cardo* présentait une largeur initiale de 6,2 m durant la période Augusto-tibérienne, pour atteindre 10,8 m de large à la fin de la période Julio-claudienne. Ce *cardo* constitue une artère majeure positionnée à 100 m au l'est du complexe monumental. Attendu plus proche de celui-ci, il constitue un premier état du réseau viaire antique avant son abandon vers la fin du Moyen Âge. Toutefois le contact entre ces deux découvertes remarquables apparaît tronqué par les creusements médiévaux et contemporains liés à l'aménagement de la rue Victor Michaud.

Toujours dans le secteur 5, un espace structuré destiné à la circulation piétonnière se développe à l'intersection des deux voies durant la période Julio-claudienne. Un ensemble d'*insulae* traduit l'établissement d'une zone résidentielle entre la voie cardine à l'est et l'aménagement du complexe monumental à l'ouest durant le deuxième quart du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Entre ces deux ensembles, un mur imposant d'une largeur de 1,3 m est conservé suivant une orientation nord-sud. Plus à l'est, au débouché du chemin de Rouquette section 4, une chaussée est conservée sur 8,3 m de large. Elle se rapporte à un *decumanus* repris par le tracé du chemin selon une orientation est-ouest. À l'évidence sur cette opération, un hiatus de découverte archéologique se développe jusqu'à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle de notre ère qui voit l'agglomération décliner comme à Agen et Aiguillon. Le *terminus post-quem* est donné par le creusement des fosses de récupération de murs antiques. Elles perforent les radiers de sols tout en extrayant les moellons calcaires des murs des bâtiments. L'absence de céramique attribuable au Bas-empire ne peut être abordée dans le cadre d'ouvertures de tranchées si étroites. Il est vraisemblablement tronqué lors des phases de récupération ultérieures. Ce n'est qu'au terme de cette période que de nouveaux bâtiments semblent être édifiés durant le Haut Moyen Âge, reconnus lors de fouilles sous l'actuel centre pénitentiaire. Sur cette opération, les niveaux de cette période sont constitués par des faciès de récupération et de déconstruction difficilement datables. Toutefois alentour les axes de voirie perdurent (*cardo* et *decumanus*) sous la forme de voies exhausées et peu entretenues, à l'extrémité ouest de la tranchée, une chaussée médiévale bordée d'un fossé mesurant 1,3 m de large est identifiée sur 8,5 m de large, elle est parallèle à l'actuelle Avenue du Général de Gaulle.

Migeon Wandel



VILLENEUVE-SUR-LOT - Rue Victor Michaud. Figure 1 : Répartition des neuf sections du projet EAU47 depuis l'intersection de la rue Victor Michaud avec la rue Dardenne et la rue De La Myre Mory à l'intersection de la rue Victor Michaud et de l'avenue du Général de Gaulle.



VILLENEUVE-SUR-LOT - Rue Victor Michaud. Figure 2 : Localisation des vestiges de la période Julio-claudienne, 37 à 68 ap. notre ère.



Figure 3 : La coupe du cardo F25, Log 348, section 5.



Figure 4 : Le mur F33 forme l'angle d'un bâtiment orienté nord-sud / ouest-est, Log 502, section 6, période Julio-claudienne, 37 à 68 ap. notre ère.



Figure 6 : Deux fûts de colonnes en marbre gris bleu de style dorique, F65, Log 649, section 7.



VILLENEUVE-SUR-LOT - Eysses.  
Figure 5 : La fosse dépotoir F16, Log 335, section 4.

## VILLENEUVE-SUR-LOT Rue Mory

Le diagnostic fait suite au projet de construction d'une maison individuelle. Il se situe à 650 m au sud-est de l'ensemble monumental antique d'Eysses et à proximité d'une occupation protohistorique centrée sur le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

De nombreuses opérations se sont succédé ces vingt dernières années, notamment au niveau du chemin de Rouquette environ à 100 m au nord.

Ce secteur a livré d'importants vestiges typiques d'une agglomération gauloise (habitats, puits, artisanat...) et des structures gallo-romaines du Haut-Empire (murs, voirie, etc.).

Le terrain se localise au nord du croisement de la rue Victor Michaud et de la route de Lacassagne et s'étend sur 1322 m<sup>2</sup>. Il participe à un vaste ensemble enherbé commun avec la parcelle voisine.

Les vestiges mis au jour sur la parcelle diagnostiquée témoignent d'une part de l'étendue de l'occupation protohistorique et d'autre part de la persistance des traces antiques probablement à rattacher à la ville antique dont le centre se situe à l'ouest.

En effet les quatre tranchées ont révélé des structures en creux de ces périodes, moins nombreuses

certes que celles observées lors des fouilles récentes du chemin de Rouquette, et l'extension de ces deux ensembles archéologiques n'a pas pu être clairement cernée sur ce terrain.

Tregret Mathieu

*Protohistoire, Second Âge du Fer,  
Gallo-romain, Haut-Empire,*

## VILLENEUVE-SUR-LOT Chemin de Rouquette

*Période récente,  
Époque contemporaine*

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée sur une superficie totale de 2200 m<sup>2</sup>. L'intervention a permis la mise au jour de 470 structures pour une occupation principale allant du Second Âge du Fer au Haut-Empire. Les études étant en cours, les résultats présentés ici ne sont que préliminaires.

Au sud de l'emprise de fouille, le pléistocène, très irrégulier, a permis de conserver des niveaux de labours

anciens marquant une première phase d'occupation à vocation agraire. L'ensemble de cette zone semble être limité par un fossé de drainage, axé sud-ouest/nord-est et pouvant témoigner d'une première organisation spatiale du lieu dès le début de Second Âge du Fer.

Du IIe au milieu du Ier siècle avant notre ère, sans évolution de la trame, une réorganisation générale intervient, peut-être dû à l'expansion de l'agglomération



Figure 1 : Vue d'ensemble de l'emprise sud de LB11 en cours de fouille (@ W. Oyl, Inrap).

gauloise située plus à l'est. Le rôle agraire du secteur semble abandonné au profit d'une zone d'activité mixte. Cette nouvelle organisation spatiale est composée de deux zones bien distinctes. La première zone est constituée d'une voirie en petits galets et fragments d'amphores, bordée au sud par un fossé palissadé. Prise dans des enclos fossoyés, la deuxième zone est composée de bâtiments à ossature légère, de fosses, de fossés, de puits et de soles. Le rôle de ces ensembles est pour l'heure difficile à interpréter, mais une organisation interne dans chacun des lots semble être présente.

Lors de la création de l'agglomération Gallo-Romaine d'*Excisum*, le lieu est intégré à la trame urbaine antique et une nouvelle organisation spatiale est mise en place. Après un nivellement du secteur, marqué par un remblai au sud-ouest et un aplanissement à l'est, une nouvelle voirie est mise en place. De part et d'autre de la rue, sont organisés deux pôles bien distincts. Au nord, la présence de puits, d'un niveau de circulation extérieur et de rares structures en creux ayant livré des rejets de métallurgie et des ratés de cuisson de céramique, semble indiquer

la présence d'une activité artisanale. Sur le deuxième pôle, situé au sud, une fouille fine du secteur a permis de mettre en valeur la présence de solins et de sols en terre battue ou en galets. Un ensemble de petites cellules articulées autour d'une pièce centrale dessine le plan d'une habitation de type *domus* de taille modeste.

Entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> siècle, le quartier semble se développer et une nouvelle phase de construction et de réaménagement est réalisée. La zone artisanale est dotée de bâtiments sur solin, les anciens puits sont comblés et de nouveaux y sont creusés. La zone sud est quant à elle totalement remaniée, le bâtiment sur solin est remplacé par deux entités maçonnées équipées de portiques et séparées par une venelle. L'étude étant en cours, leur interprétation est encore difficile, mais aux vues des premières données récoltées il semble possible que nous soyons en présence de lieux d'habitation et de stockage. La découverte d'une sépulture de prénatal, associée à un dépôt de mobilier composé d'une dent de castor, de rivet, d'une fibule zoomorphe émaillée, d'une perle en terre et d'une rouelle en bois de cervidé, tend



Figure 2 : Fibule zoomorphe découverte dans la sépulture (@ C. Javierre, Inrap).(@ W. Oyl, Inrap).

à confirmer le rôle d'habitation pour la partie ouest du bâtiment.

Durant le III<sup>e</sup> siècle, le quartier semble abandonné et la quasi-totalité des maçonneries sont récupérées.

Au final, les données récoltées lors de l'opération ont confirmé une occupation extrêmement dense, la mise en place précoce d'une trame et une réelle organisation spatiale du secteur dès le Second Âge du Fer. Elles ont aussi permis de démontrer l'importance de l'axe de circulation protohistorique. *A contrario*, une projection de la voirie antique semble démontrer le rôle secondaire de ce dernier. Les différents artefacts prélevés lors de la fouille nous permettront très certainement de mieux appréhender le rôle du quartier et les différents échanges commerciaux.

Artigau Grégor



VILLENEUVE-SUR-LOT - Chemin de Rouquette  
Figure 3 : Vue des étapes de la fouille de la sépulture (@ W. Oyl, Inrap).

**NOUVELLE-AQUITAINE  
LOT-ET-GARONNE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Opération communale et intercommunale**

**2 0 2 1**

N°					N°	P.
028126	LES VOIES ANTIQUES D'EYSESSE À VILLEREAL	Le chemin de César	MURRAY Angela	BEN	PRT	385

## LES VOIES ANTIQUES D'EYSSES À VILLERÉAL

### Le chemin de César

Gallo-romain,  
Moyen Âge

Nous avons étudié une voie entre Eysses, Villeneuve-sur-Lot, et Villeréal, trouvée par un membre de notre association, Guy Jouï, avant son décès.

Il y a déjà une voie gauloise répertoriée entre le site archéologique d'Eysses et Mouleydier que nous pensons avoir été utilisée au début de la période gallo-romaine ; la voie de notre étude peut être une possibilité d'une voie plus tardive passant plus facilement vers la Dordogne, par La Sauvetat-sur-Lède, Monflanquin et Villeréal.

Nous avons suivi la voie partant du rond-point de la N21 sur la route D676 et tout de suite à gauche sur la route de Calvetie passant au lieu-dit Carrère ; les deux voies, la route D676 et notre voie passent en parallèle juste à l'entrée de La Sauvetat-sur-Lède. Ensuite elle semble partir au nord, passant vers le cimetière, par la rue du château Trompette, arrivant sur la crête dans le bois de Bourdicolles (cf. fig. 1). Ici, la voie est un chemin de terre ; puis nous avons suivi sur quelques kilomètres la route goudronnée allant vers le château et le moulin de Latour.

La continuité de la voie vers Monflanquin nous a posée des problèmes. Nous avons regardé quatre possibilités, deux passant à l'ouest de la ville de Monflanquin et deux sur le côté est.



Figure 1 : Bois de Bourdicolles.

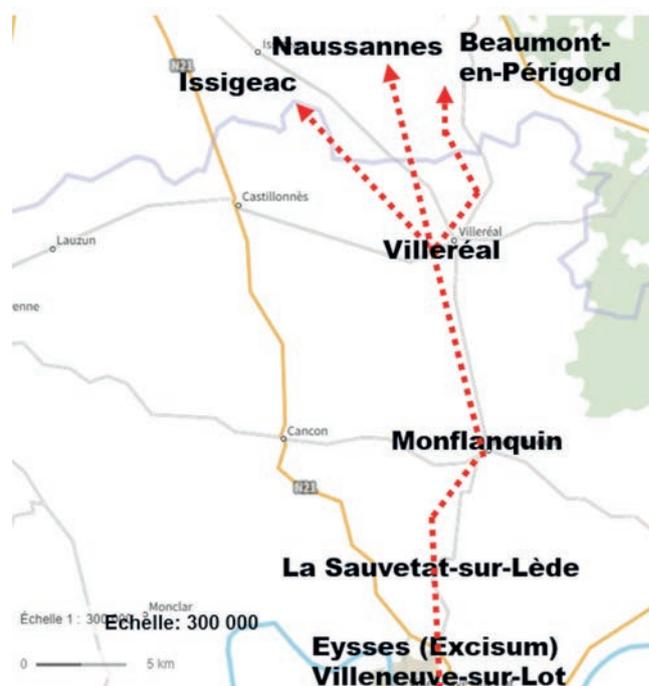


Figure 2 : Carte de la voie Eysses à Villeréal.

Le choix principal (à l'est), a suivi un chemin de randonnée nord vers la rivière Lède et après le « pont d'ardoise », nous avons vu des traces dans un champ semblant être gallo-romaines. La continuité de la voie monte vers le lieu-dit La Carrère avec les pierres de bord et passe plusieurs lieux-dits avec les trouvailles répertoriées de l'époque.

Nous avons continué l'étude nord sur la route moderne D676 jusqu'au pont de la Pagésie où la voie part vers le lieu-dit l'Hermitage. Nous avons rattrapé cette voie un peu après ce lieu-dit, et elle continue dans le bois. Répertorié par G. Tholin en 1896, ce secteur est très large, environ 20 mètres et mérite plus de recherches.

Après le lieu-dit Salarial, nous avons continué sur la route vicinale vers Villeréal.

Après Villeréal, nous avons plusieurs possibilités pour la continuation de la voie.

Une voie passant toujours au nord vers Naussannes et éventuellement la rivière Dordogne à Couze et Saint-Front. Une autre suivant les vallées par Beaumont-en-Périgord avec l'arrivée à la rivière Dordogne à Couze et St-Front ou Pontours/Badefols-sur-Dordogne par Saint-Avit/Molières/Bourniquel (cf. fig. 2).

Cette recherche va être suivie en collaboration avec l'Institut Ausonius de l'Université Bordeaux-Montaigne et l'équipe de recherche gérée par Chr. Chevillot de l'ADRAHP de Périgueux.

Murray Angéla